

Défense de la langue française

J'ai pensé qu'en
prenant le français
[comme 2^e langue]
je serais amenée
à bien manger.

Ryoko Sekiguchi



N° 254
9 €
4^e trimestre 2014

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164

ORTHO *didacte*.com

La méthode d'apprentissage de l'orthographe



Orthodidacte est la première méthode numérique professionnelle de l'apprentissage de l'écrit de la langue française, en France comme à l'étranger.

Une méthode pour tous les publics

- Enseignements secondaire et supérieur
- Entreprises
- Médiathèques
- Soutien scolaire

parcours adaptatifs

environnement ludique

vidéos, jeux, cours et exercices

contenus pour francophones et FLE



Deloitte



@ contact-demo@orthodidacte.com

+33 4 76 41 97 37

www.orthodidacte.com

Défense de la langue française



N° 254

octobre - novembre - décembre 2014

Du président

- 2 Rhétorique des doigts.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 En Suisse alémanique.
Étienne Bourgnon
- 9 La francophonie en Océanie ?
Daniel Miroux.
- 13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 16 La délégation de Bruxelles.
Ambroise Perrin

Le français en France Vocabulaire

- 19 Ils écrivent en français.
Elisabeth de Lesparde
- 20 L'Académie gardienne
de la langue.
- 21 Mots en péril.
Gilles Fau
- 22 Acceptions et mots nouveaux.
- 23 Mante.
Bernie de Tours
- 24 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost

- 26 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
- 28 Terminologie médicale...
Jean-Michel Lueza
- 29 Maman les p'tits bateaux.
Joseph de Miribel
- 32 Mots... de Touraine.
Sylvère Chevereau

Style et grammaire

- 33 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 34 Après que...
Jacques Dargaud
- 36 Tel - Tel que - Tel quel...
Délégation du Cher
- 38 De l'espace.
Yves Serruys
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
- 44 Très fort.
Bernard Leconte
- 45 Cri d'alarme.
Jean-Michel Lueza
- 46 La « Poussière » du désert.
Jean Brua
- 47 Mangez des fruits...

- 48 Ils l'ont dit.
Jean-Pierre Colignon
- 49 Bien évidemment
Maurice Vêret

Comprendre et agir

- 50 Loi Toubon.
Marc Favre d'Échallens
- 52 Et si on réformait...
Véronique Likforman
- 55 Le cri des animaux
Marceau Déchamps
- 56 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 57 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Le français pour

- 58 Alexandre des Isnards.
- 60 Mots croisés de Melchior.

Nouvelles publications

- 61 *Nicole Vallée*
Véronique Likforman
Monika Romani

I à XVI

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr
Site : www.langue-francaise.org

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2014-4
Dépôt légal n°8
CPPAP n°0318 G 83143

Rhétorique des doigts



Notre président est un merveilleux intercesseur : la lecture de ses livres enrichit et suscite toujours le désir d'en apprendre davantage. Il en est ainsi de *Christine de Suède et la musique*, son nouvel ouvrage, dont nous extrayons ce passage*.

Quand on fait le portrait de quelqu'un, on s'intéresse à ses mains autant qu'aux traits de son visage. Ces mains ne sont pas seulement fines, longues, délicates, comme celles d'une sainte Madeleine du Maître de Moulins, doucement jointes comme celles de Maria Portinari par Memling, ou si gracieusement courbées pour tendre une pomme à son Jésus. Déjà, les grâces de Botticelli. Au siècle où vit Christine, la perfection des mains a changé, comme celle des visages.

* *Christine de Suède et la musique* (Fayard, 2014, 224 p., 19 €), p. 51 et 52.

De « belles mains », au XVII^e siècle, ce sont celles qui sont capables de dessiner dans l'espace une sorte de rhétorique des doigts, et le faire avec grâce. Cela tient à l'art du ballet, mais cela va plus loin. De « belles mains », ce sont celles qui transcrivent avec les doigts l'élégance d'une âme, qui suggèrent la délicatesse d'une pensée, la douceur d'une émotion ; c'est une sorte de contrepoint que dessinent les doigts sur la phrase en train de se dérouler, un léger appui sur la délicatesse de l'adjectif, une paraphrase dans l'espace, avec le même tempo, les mêmes articulations, de ce qui est en train de se dire : en paroles, mais peut-être aussi en silence, seulement par le jeu des paupières.

[...]

Ainsi, le corps avait sa rhétorique, tout comme la parole. Bien parler, ce n'était pas seulement trouver l'expression juste, mais aussi l'ornementer ; un geste « poli » n'était pas celui qui accompagnait ce que nous appelons *politesse*, c'était celui qui avait une sorte d'éloquence dans l'espace, comme une tournure ajoute quelque chose aux mots.

Philippe Beaussant

de l'Académie française

Le président
Philippe Beaussant,
de l'Académie française,
le conseil d'administration
et le comité de rédaction de *DLF*
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2015.

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro
de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous
et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)
suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....
.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....
.....

Le

français

dans le

monde

En Suisse alémanique

Débat au sujet du français à l'école

Depuis la rédaction de l'article intitulé « Le français à l'école en Suisse alémanique », publié dans le numéro 251 de *DLF* (1^{er} trimestre 2014), la question a fait l'objet d'un vaste débat dans la presse, à la radio et à la télévision, dont voici un résumé.

I

Le fait qui a provoqué le débat est notamment la décision du canton de Thurgovie (19 août) et celle du demi-canton de Nidwald (27 août) de bannir le français de l'école primaire.

À ce propos, le Conseil d'État nidwaldien (gouvernement cantonal) a déclaré que les écoliers ne maîtrisent plus leur langue maternelle et présentent des lacunes en mathématiques, car ils sont surchargés. Il faut donc supprimer l'étude du français au degré primaire et en repousser l'apprentissage au niveau secondaire.

Il est d'avis – comme le canton de Thurgovie – que les connaissances de l'anglais sont aujourd'hui plus importantes que celles du français, ce qui justifie le seul maintien de l'anglais dans les programmes des écoles primaires.

Pour le président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), le Bâlois Christoph Eymann, la décision de Thurgovie et de Nidwald est erronée. Il rappelle que 22 cantons ont adopté le modèle de deux langues étrangères à l'école primaire. Il s'agit là d'un compromis qui a donné lieu à un accord intercantonal en 2004. En tout état de cause, la CDIP ne ménagera pas ses efforts pour faire appliquer cet accord.

II

Dans une intéressante analyse, publiée dans *Le Quotidien jurassien* du 3 mars 2014, le journaliste José Ribeaud, ancien rédacteur en chef de

La Liberté, écrit qu'en Suisse alémanique, « *c'est une véritable coalition d'enseignants, de partis nationalistes et populistes et de milieux patronaux qui redouble d'initiatives, de motions, de postulats et de pétitions contre l'enseignement de la seconde langue "étrangère" à l'école obligatoire* ». Si peu de monde le dit expressément, il s'agit bien d'une offensive contre l'enseignement du français à l'école primaire.

Bornons-nous à indiquer ici les principales prises de position générées par les décisions thurgovienne et nidwaldienne du mois d'août 2014.

1. De l'avis de Verena Herzog, députée thurgovienne (Union démocratique du centre), la décision de son canton ne saurait être considérée comme une attaque contre la partie francophone du pays, car il s'agit d'un objectif « *purement pédagogique* ». Il faut, dit-elle, intensifier l'apprentissage du français, mais à l'école secondaire. Elle ne saurait accepter la position de son collègue de parti, Oscar Freysinger, conseiller d'État valaisan (ministre cantonal), pour qui la décision thurgovienne « *met en danger la cohésion nationale* ».
2. Dans un deuxième article, publié également dans *Le Quotidien jurassien* (30 août), José Ribeaud ne partage pas la manière de voir de Verena Herzog : « *Le bannissement du français en primaire est offensant, dit-il, car inspiré par un complexe de supériorité déplacé.* » L'on ne saurait, comme le font les Thurgoviens, prétendre que l'économie de la Suisse alémanique pourrait se passer du français ; ainsi, les Services de placement alémaniques peuvent fournir la preuve qu'« *il est plus facile pour un chômeur de trouver un emploi quand il maîtrise le français que quand il parle anglais* ».
3. L'on est quelque peu surpris par la position défendue par le président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne dans une tribune publiée le 28 août par la *Neue Zürcher Zeitung*. Patrick Aebischer estime, en effet, qu'au vu de la globalisation de l'économie les Romands devraient apprendre l'anglais en premier et l'allemand comme deuxième langue étrangère. Il va jusqu'à écrire : « *Que cela nous plaise ou non : l'anglais est devenu la cinquième langue nationale.* »

4. Pour le parti socialiste, il ne saurait être question de renoncer à l'enseignement d'une deuxième langue nationale à l'école primaire. Au besoin, la Confédération devra intervenir. C'est l'opinion exprimée par le président du parti, le sénateur Christian Levrat.
5. Quant au sénateur Raphaël Comte, du parti libéral-radical, il a aussi montré l'inquiétude des Romands en disant qu'il ne souhaitait « *pas vivre dans un pays où les membres des différentes communautés linguistiques se parlent en anglais lorsqu'ils se rencontrent* ».

III

Quelle attitude le Conseil fédéral suisse (gouvernement) va-t-il adopter face à la position d'une large partie de la population alémanique ?

L'enseignement est en principe du ressort des cantons et un accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (Harmos), signé le 14 juin 2007, est entré en vigueur en 2009. Nombre d'entre eux y ont adhéré. Cependant, la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques, du 5 octobre 2007, donne à la Confédération des attributions en la matière (en particulier l'article 15).

Les interpellations socialiste et libérale-radical ont donné l'occasion au conseiller fédéral (ministre) Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur, de clarifier la position du Conseil fédéral. Nous en tirons l'essentiel de l'article de Christiane Imsang, publié dans *La Liberté* du 14 juin 2014.

« *Le Conseil fédéral est convaincu que l'apprentissage d'une seconde langue nationale dès l'école primaire est essentiel pour la cohésion et pour le tissu culturel du pays* », a-t-il déclaré devant le Conseil des États (deuxième Chambre du Parlement fédéral). Le ministre a rappelé qu'en 2004 déjà les cantons avaient décidé de ne plus imposer l'enseignement d'une langue nationale comme première langue étrangère, mais confirmé l'apprentissage de deux langues étrangères,

dont une devant être une langue nationale. Cette formule a été reprise dans le concordat Harmos, entré en vigueur en 2009. Les cantons qui y ont adhéré disposent d'un délai de six ans pour sa mise en œuvre, soit jusqu'en 2015.

Alain Berset a conclu que, s'ils ne se plient pas à cette obligation jusque-là, le Conseil fédéral proposera au Parlement soit de donner force obligatoire au concordat Harmos, soit de réviser la loi fédérale sur les langues.

Étienne Bourgnon
Délégation de Suisse

La francophonie en Océanie ? *(suite)*

La Polynésie française

Collectivité d'outre-mer de la République française (COM), avec un gouvernement autonome, comprenant cinq archipels, située dans le sud-est de l'océan Pacifique, la Polynésie française est constituée de 118 îles réparties sur une surface équivalente à celle de l'Europe (moins la Russie). Son économie est essentiellement fondée sur le tourisme et diverses cultures, dont la principale est la culture perlière.

Elle est peuplée d'un peu moins de 270 000 habitants, dont 80 % sont d'origine polynésienne. Le français est la langue officielle, mais la vie

quotidienne est marquée par un bilinguisme français-tahitien très prononcé. La langue maohi parlée à Tahiti, est d'origine austronésienne comme toutes les langues de l'Océanie. Elle est enseignée dans le primaire et le secondaire ainsi qu'à l'université de la Polynésie française. Elle a tendance à supplanter les autres langues locales, en dehors du marquisien parlé dans l'archipel éponyme. Le tahitien et le marquisien sont d'ailleurs les deux langues à avoir une académie qui leur est propre. L'Académie tahitienne a été créée en 1972, l'Académie marquisienne est plus récente puisque créée en 2000. Toutes deux ont pour mission de sauvegarder et d'enrichir leur langue respective. La langue française est toutefois celle de la scolarité (100 % d'enfants scolarisés).

L'importance du tourisme, surtout d'origine anglo-saxonne (américaine principalement, compte tenu de la proximité du continent américain), a entraîné depuis quelques années une intensification de la présence culturelle et linguistique de l'anglais. L'élite tahitienne est d'ailleurs de plus en plus tournée vers les États-Unis. Plus récemment, on constate une augmentation des échanges avec la Nouvelle-Zélande en raison des affinités de la culture tahitienne avec celle des Maoris.

La Nouvelle-Calédonie

Archipel mélanésien, certainement le plus atypique du Pacifique-Sud, la Nouvelle-Calédonie a une superficie d'environ la moitié de celle de la Suisse mais sa surface maritime s'étend sur près de 1,4 million de km² – soit 80 % de l'étendue du Québec. Pays d'outre-mer dans la République française tout comme la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie a cependant de nombreuses particularités. Elle est constituée de trois provinces (Nord, Sud et Îles), qui ont chacune leur assemblée délibérante ; les trois assemblées forment le congrès de Nouvelle-Calédonie, qui vote les lois de pays. Cas unique dans l'ensemble français, une citoyenneté calédonienne a été instaurée à la suite de l'accord de Nouméa de 1998. Cet accord a, en effet, gelé le corps électoral au 8 novembre de cette même année, avec un minimum de

présence, à cette date, de dix ans pour tous les scrutins locaux, dont le référendum sur l'indépendance du pays prévu entre 2014 et 2018. Des transferts de compétence s'effectuent tout au long de la période transitoire. La France ne devrait plus détenir, à terme, que les principaux droits régaliens (défense, justice, monnaie, sécurité et affaires étrangères).

Pays biculturel (les deux cultures, française et kanak, sont reconnues officiellement), la Nouvelle-Calédonie a une population pluriethnique. Sur un peu moins de 250 000 habitants, on estime que 40 % de la population est d'origine kanak, 30 % d'origine européenne, les 30 % restant se répartissant entre Wallisiens et Futuniens (près de 9 %), Indonésiens, Tahitiens, Vanuatais, Vietnamiens... et aussi les Métis, qui ne se reconnaissent pas dans une catégorie, à hauteur de 8 %.

Actuellement, l'économie tourne à plein régime en raison du fort taux de développement de l'industrie du nickel. C'est l'économie la plus développée de tout le Pacifique-Sud, en dehors de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. L'importance des gisements de nickel (25 % des réserves mondiales) et la bonne évolution des cours de ce minerai ont conduit deux grandes sociétés industrielles (XTRATA, anciennement Falconbridge, et VALE, anciennement INCO) à construire des usines. Le doublement de la capacité de production du nickel, prévu dans les années à venir, aura pour conséquence une très forte augmentation du PNB de la Nouvelle-Calédonie qui est déjà le plus haut du Pacifique-Sud. Seule la SLN (Société Le Nickel, du groupe Eramet) traitait sur place le minerai de nickel et ce depuis 1880.

Quant au tourisme, il n'a toujours joué qu'un rôle accessoire dans l'économie.

Contrairement à la Polynésie française, il n'existe pas de bilinguisme officiel, en raison de l'importante diversité linguistique. Les langues kanak sont au nombre de 28 (les plus parlées, au nombre de 6) auxquelles il convient d'ajouter les langues des communautés non européennes venues s'installer dans le pays. Le français est la langue véhiculaire entre toutes les composantes de la population. De plus,

tous les enfants étant scolarisés en français, la quasi-totalité de la population est francophone.

Cet état de fait n'empêche pas de nombreuses autres langues de continuer à s'épanouir. On estime que plus de 55 % des habitants ont une langue maternelle autre que le français. Ce sont, bien sûr, souvent des langues kanak mais elles sont aussi d'origine polynésienne ou asiatique. Toutefois, l'accord de Nouméa de 1998 a prévu l'instauration des langues kanak dans le cursus scolaire, ce qui se fait très progressivement en fonction de la formation d'enseignants spécialisés dans les langues locales. L'évolution en cours ne peut être que positive pour l'épanouissement des futurs Calédoniens d'origine kanak, car non seulement cela leur permet de conserver leur culture d'origine dont la langue est le fondement, mais aussi de diminuer l'échec scolaire. Il est, en effet, prouvé que la bonne maîtrise de la langue maternelle ne peut que servir l'apprentissage du français et donc la réussite de la scolarisation. Une Académie des langues kanak, prévue dans l'accord de Nouméa de 1998, s'est progressivement mise en place depuis 2007.

Daniel Miroux

Merci !

**à Jean Camus et Henri Estour, mécènes
qui, avec tous les autres bienfaiteurs,
soutiennent l'action de DLF
depuis des années.**

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—

Nos concours

- Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et en partenariat avec la Marine nationale, DLF organise le 19^e Plumier d'or, concours destiné aux élèves de 4^e des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger.
- Sous le haut patronage de M^{me} Jacky Deromedi, sénatrice représentant les Français établis hors de France, DLF organise la 16^e Plume d'or, concours destiné aux Alliances françaises dans le monde entier. L'épreuve se déroulera pendant la Semaine de la langue française. Règlement sur le site de DLF. Nous adressons nos vifs remerciements à l'ancien sénateur André Ferrand qui a soutenu ce concours de 2000 à 2014.

—

États-Unis

Grâce à Antonin Baudry, conseiller culturel de l'ambassade de France et à l'aide de fonds privés, une librairie française, Albertine, a ouvert ses portes le 27 septembre sur la 5^e Avenue à New York, dans l'hôtel particulier qui abrite les

services culturels de l'ambassade. Parmi les milliers d'ouvrages proposés, des livres en français, bien sûr, mais aussi des livres d'auteurs français traduits en anglais (voir p. 57).

—

Taiwan

À Taipei, le Pigeonnier est la seule librairie française de l'île. C'est aussi une maison d'édition et un espace de rencontres entre auteurs et lecteurs.

—

Canada

La dernière librairie francophone de Toronto a fermé ses portes, alors qu'il y a plus de 110 000 francophones dans le grand Toronto.

UNIS, chaîne de télévision lancée par TV5 Québec, veut promouvoir la francophonie canadienne, notamment celle qui est à l'extérieur du Québec.

—

Chine

- L'une des célébrations du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine a été, le 19 octobre, la pose de la première pierre du nouveau bâtiment du lycée

français international de Pékin par Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international. Le LFIP portera le nom de Charles de Gaulle.

- À Wuhan, province du Hubei, l'ambassadeur de France, Maurice Gourdault-Montagne, a inauguré, le 29 octobre, le nouveau site de l'École française internationale, un des dix établissements d'enseignement français en Chine. (AEFE*.)

—

Hongrie

Une faculté de français vient de s'ouvrir à Szeged (sud du pays), afin d'attirer, entre autres, des étudiants francophones d'Afrique.

—

Dossiers de L'Année francophone internationale 2014-2015 (408 p., 20 €) : Hommage au président Abdou Diouf, la Francophonie économique, le Forum mondial de la langue française 2015 et les 60 ans du Monde diplomatique.

—

Pour « informer les francophones, les mettre en relation,

porter la voix des francophonies et de la diversité culturelle », Agora francophone adresse par courriel une *Infolettre* à tous ceux qui le souhaitent.

—

Prix

- Le Prix des cinq continents de la Francophonie 2014 a été décerné à l'Algérien Kamel Daoud, pour son roman *Meursault, contre-enquête* (Éditions Barzakh, 2013 et Actes Sud, 2014, 160 p., 19 €).

- Le Grand Prix du roman de l'Académie française a été attribué à Adrien Bosc, pour *Constellation* (Stock, 198 p., 18 €), son premier roman.

- Le prix Senghor du premier roman francophone (décerné par l'association La Plume noire) revient à la Libanaise Georgia Makhlof, pour *Les Absents* (Rivages-Payot, 2014, 300 p., 20 €).

—

Belgique

- Mons sera en 2015 capitale européenne de la culture. La fête d'ouverture aura lieu le 24 janvier. Prévu au long de l'année : 300 projets, 5 000 artistes, 36 créations théâtrales et chorégraphiques. Plus de 80 % des événements seront gratuits et cinq musées inaugurés au début du mois d'avril.

- « Le Commentaire : du manuscrit à la toile. Modes d'interventions et dispositifs techniques », tel est le titre du colloque international interdisciplinaire qui se déroulera à l'Université libre de Bruxelles les 19 et 21 mars.

- Le 2^e Forum mondial de la langue française se tiendra à Liège du 20 au 23 juillet 2015. Thème : « La Francophonie créative ». Le Commissaire général du Forum sera Philippe Suinen.

—

Russie

- Le XXIII^e Séminaire de l'AEFR* se tiendra, du 25 au 31 janvier, au Centre d'études Dobroé (région de Moscou). Thème : « La France et la Francophonie aujourd'hui : approches plurielles de l'enseignement/apprentissage du FLE et des cultures françaises/francophones à l'ère numérique. »

- La chaîne de télévision russe RT (ex Russia Today), parrainée par le Kremlin, sera subventionnée pour émettre aussi en français.

—

Le président de l'Alliance francophone, Jean Guion, demande à l'OIF* d'instaurer un visa et un pacte de solidarité pour les francophones, afin de faciliter leurs déplacements, « dans le cadre de manifestations officielles francophones et à

l'intérieur de l'espace francophone ».

—

Colloques internationaux

- Pologne, à l'université de Białystok, les 16 et 17 mars : « Le mot dans la langue et dans le discours ».

- France, à l'université de Lorraine, à Metz, 8, 9 et 10 avril : « Pratiques et l'enseignement du français : bilan et perspectives ».

—

Autres dates à retenir

- Expolangues 2015 : du 5 au 7 février à Paris.

- Foire du livre de Bruxelles : 26 février - 2 mars.

- 36^e Salon du livre de l'Outaouais (Québec) : 26 février - 1^{er} mars.

- Semaine de la langue française et de la Francophonie : 14 - 22 mars.

- 17^e Printemps des poètes : 7 - 22 mars.

- Salon du livre de Paris : 20 - 23 mars. Le Brésil en sera l'invité d'honneur.

Françoise Merle

* AEFE

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

* AEFR

Association des enseignants de français en Russie

* OIF

Organisation internationale de la Francophonie

Les

langues

de

l'Europe

La délégation de Bruxelles

Délégation Bruxelles-Europe-Claire-Goyer

Après l'époque épique, la reprise est résolument dynamique.

La délégation de Bruxelles retrouve son spécifique enthousiasme et un rythme très tonique d'activités ; après avoir déposé de nouveaux statuts conformes à la législation belge, l'association DLF-Bruxelles-Europe-Claire-Goyer (en hommage à son ancienne présidente) surmonte les confusions et les embarras d'une soudaine succession en poursuivant un travail de vigilance en faveur de la diversité linguistique auprès des institutions européennes.

Un cycle de conférences permettra à tous les membres de se retrouver régulièrement pour débattre avec des personnalités européennes engagées, de par leur fonction, dans le multilinguisme. La délégation de Bruxelles va développer des liens avec les principales associations « de francophonie » en Belgique, avec les autres délégations de DLF via la maison mère à Paris, ainsi qu'avec des organismes dans le monde entier.

DLF-Bruxelles-Europe-Claire-Goyer va proposer un événement grand public autour d'un thème original : les écrivains qui rédigent leur œuvre en français, alors que cette langue n'est pas leur langue maternelle. L'association travaille également sur un projet de site interactif et intergénérationnel consacré au plaisir de partager les beautés de la langue française.

Enfin, persuadés que le papier a encore un bel avenir, les membres de la délégation européenne souhaitent publier chaque année une revue reprenant les grands sujets de leurs rencontres passées.

Où que vous soyez, si vous vous sentez l'âme européenne, la délégation DLF-Bruxelles-Europe-Claire-Goyer vous attend !

Ambroise Perrin

président de la délégation de Bruxelles

BRAVO !

Extrait de *La Lettre de l'Observatoire européen du plurilinguisme* (n° 56).

On se souvient que lors du débat organisé en eurovision le 15 mai, au cœur de la campagne pour la désignation du futur président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, de même que son compétiteur grec, Alexis Tsipras, s'étaient exprimés le premier en français, le second en grec, au grand dam de l'équipe organisatrice de l'Union européenne de radio-télévision, qui souhaitait imposer l'anglais comme langue unique des candidats.

Par la suite, Jean-Claude Juncker a affirmé son intention, s'il était élu, de donner plus d'importance aux langues officielles, en commençant par le français et l'allemand.

Aucun organe de presse n'a signalé que lors de la séance d'investiture de la nouvelle Commission européenne, le 22 octobre, Jean-Claude Juncker a fait son discours en français, allemand et anglais et que Martin Schulz s'est exprimé principalement en allemand. Il en fut de même lors de la conférence de presse tenue à l'issue de cette séance du Parlement européen...

In memoriam Jean-Pierre de Launoit

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Pierre de Launoit. C'est une grande figure du monde culturel et économique belge qui disparaît. Passionné de musique, il était l'âme du Concours Reine Elisabeth. Il a consacré ses dernières années au rayonnement de la langue française, notamment en acceptant la Présidence de l'Alliance française (2004-2014) et en créant sa Fondation.

Membre et mécène de DLF, Jean-Pierre de Launoit était également un ami. G. M.-V.

Ils écrivent en français

On néglige parfois ceux qui rendent le plus bel hommage à la France en venant, pour la plupart, vivre dans notre pays, et en adoptant la langue française pour la parler et l'écrire.

Le Monde des livres du 29 septembre leur consacre une double page, mettant à l'honneur cinq femmes écrivains, et un romancier primé il y a quelques années. Quelques pépites :

« J'ai pensé qu'en prenant le français [comme 2^e langue] je serais amenée à bien manger. » (Ryoko Sekiguchi, Japon.)

« Pour moi, le français a été d'abord de la musique pure qui, petit à petit, a pris un sens. » (Anne Weber, Allemagne.)

« La France m'a donné une langue, une liberté d'expression, elle m'a même donné la possibilité de vivre de ma plume. » (Simonetta Greggio, Italie.)

« Le français m'a donné la liberté de m'affranchir du poids de ma culture. » (Luba Jurgenson, Russie.)

« J'ai eu cette impression que des portes s'ouvraient à l'infini [...] avec l'idée que j'écrivais dans une langue qui m'était étrangère. » (Linda Lê, Viêt Nam.)

Cité aussi, Atiq Rahimi, prix Goncourt 2008 pour *Syngué Sabour* : « Je voyais quelle liberté cela me donnait quand la langue maternelle impose subtilement ses tabous. »

Une évidence donc, la langue française permet d'exprimer ses émotions en toute liberté, loin des pressions culturelles ou politiques, et de découvrir une nouvelle culture, fût-elle d'abord gastronomique ! Pas un mot de ces nouveaux francophones sur les difficultés de notre langue dont ils semblent se jouer aisément, sur nos conjugaisons interminables, sur nos complexités orthographiques qui rebutent tant les écoliers de France. Pouvons-nous mieux remercier ces auteurs qu'en les lisant et les faisant connaître ? Et n'oublions pas Cioran, Semprun, Chedid, Bianciotti, Yasmina Khadra, Milan Kundera, François Cheng...

Elisabeth de Lesparda

L'Académie

gardienne de la langue*

REMAKE (se prononce *rimèk*) n. m. ^{XX^e siècle}. Emprunté de l'anglais *remake*, de même sens, lui-même forme substantivée de *to remake*, « refaire ».

Film qui reprend le scénario d'une œuvre cinématographique antérieure, généralement célèbre. *Tourner le remake d'un film des années trente*. « *La Rue rouge* » (1945), de Fritz Lang, est un remake de « *La Chienne* » (1931), de Jean Renoir.

L'emploi de ce terme doit être limité au seul domaine du cinéma.

REMBOURS n. m. ^{XX^e siècle}. Déverbal de *rembourser*.

COMMERCE. Remboursement par l'administration des droits payés sur des marchandises étrangères, effectué lorsque ces marchandises sont réexportées soit en l'état, soit après transformation.

Doit être préféré à l'anglais *drawback*.

REMPLEIR v. tr. ^{XII^e siècle}. Dérivé de *emplir*.

I. Emplir de nouveau. *Remplir les verres pour porter un nouveau toast*. [...]

II. Emplir entièrement. **1.** Faire en sorte que quelque chose soit plein. *Remplir un verre à ras bord*. [...]

2. Compléter un document, un ouvrage, etc., en comblant les blancs, les espaces

laissés vides. *Remplir un questionnaire*, [...].
COUT. BRODERIE. *Remplir un canevass, une toile*, faire les points de broderie correspondant au dessin qui y est tracé. [...]

3. Être nombreux en un lieu ; occuper la totalité ou la majeure partie d'un espace. *Les manifestants remplissent l'avenue*. [...]

Pron. *La cale s'est remplie d'eau*. [...]

Fig. Pour parler de sentiments, de pensées qui occupent l'être tout entier. *La rancune remplit son cœur*. [...] Par ext. *Il est rempli, tout rempli de lui-même*, pénétré du sentiment de son importance.

Pron. *Son âme s'est remplie de joie*.

4. Occuper un laps de temps, une durée. *Le travail a rempli toute sa vie*. [...]

En parlant d'une personne. Il ne sait comment remplir ses loisirs. [...]

Au sens strict, *remplir* signifie « rendre complètement plein, combler », mais, dans la langue courante, il tend à se substituer à *emplir*.

III. Accomplir ce à quoi on est tenu, on s'est engagé ; s'acquitter d'une tâche, d'une charge, etc. *Remplir ses obligations* [...].

Par affaibl. Satisfaire, répondre à une attente. *Ce candidat ne remplit pas toutes les conditions requises*.

Expr. vieillie. *Il a rempli sa destinée*, il a accompli ce pour quoi il semblait fait.

* Extraits du fascicule **RÈGLE à RENOMMER** (6 août 2014) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*. On peut les lire sur le site de l'Académie.

Mots en péril

BERQUINADE : n. f. Œuvre littéraire fade et sentimentale, à la manière de Berquin [dramaturge du XVIII^e siècle].

« *L'histoire de Denise, de cette fille pauvre et sage qui épouse son patron au dénouement, c'est une donnée de berquinade. Or voyez ce que cette berquinade est devenue.* » (Lemaître.)

FARAUD : adj. Personne (en particulier homme) qui affiche des prétentions à l'élégance.

« *Son costume de faraud imbécile, le mauvais goût de ses cravates à galons d'or, ses pantalons gris perle à bandes noires, ses redingotes à gigots, ses gants crispins, le carnaval enfin qu'il promenait toute l'année dans les rues sur sa personne !* » (Goncourt.)

QUÉRULENCE : n. f. Tendance pathologique à la revendication, observée chez des sujets de type paranoïaque ou hypocondriaque et revêtant parfois une forme processive.

« *La quérulence est une réaction hostile et revendicatrice de certains sujets qui se croient lésés et considèrent qu'il y a sous-estimation dans l'appréciation du préjudice causé ; de ce fait, ils passent facilement de la plainte à l'attaque, soit directement, soit en justice.* » (Porot.)

QUEUSSI-QUEUMI : loc. adv. Tout à fait de même.

« *Ce remède ne lui fera pas plus de bien que les autres ; ce sera queussi-queumi.* » (Molière.)

ROGER-BONTEMPS : n. m. Personne qui vit sans aucune espèce de souci.

« *Je suis encore une jeunesse... et d'humeur folichonne, un roger-bontemps.* » (Marivaux.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

AIDE AU DÉPANNAGE Forme abrégée : **DÉPANNAGE** (pour : *troubleshooting*) : Protocole d'assistance proposé à l'utilisateur d'un logiciel ou d'un matériel pour lui permettre de résoudre une difficulté d'emploi ou de faire face à une défaillance technique.

BLOGUE (pour *blog, weblog*) : Site, souvent personnel, présentant, du plus récent au plus ancien, de courts articles ouverts aux commentaires des internautes.
[NDLR : le terme « bloc-notes » – adopté en 2005 – est abandonné.]

FURETEUR, -EUSE (pour : *lurker*) : Personne qui, dans un espace d'échanges de l'internet tel qu'un forum ou un blogue, suit les discussions ou consulte les articles sans apporter de contribution.

GUICHET (pour *front office*) : Interface permettant d'accéder aux services en ligne proposés par une entreprise ou une organisation.

IMAGETTE (pour : *thumbnail*) : Image dont la taille a été réduite par rapport à l'original pour limiter l'encombrement de l'espace d'affichage.

* * *

COMPOSÉ SÉMIOCHIMIQUE (pour *semiochemical compound*) : Substance émise dans l'environnement par un organisme, qui joue le rôle de signal chimique entre individus d'une même espèce ou entre individus d'espèces différentes.

Note : Les allomones, les kairomones, les synomones et les phéromones sont des composés sémiochimiques.

PHYCOTOXINE (pour : *phycotoxin*) : Substance toxique produite par des microalgues unicellulaires.

Note : Ingérée par les poissons, les mollusques et les crustacés, la phycotoxine peut contaminer la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme et entraîner de graves intoxications.

* Extraits de « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet », et de « Vocabulaire de la biologie », publiés au *Journal officiel* le 16 septembre 2014. A été publié aussi ce jour-là le « Vocabulaire du droit et des sciences humaines », comportant seulement les termes **FÉMINICIDE** et **HOMICIDE SEXISTE**. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie figurent sur le site *FranceTerme*.

Mante

C'était autrefois un vêtement sans manches pour dames, qui prit au XVII^e siècle le nom de **pèlerine** car portée surtout par les voyageurs. Au XVIII^e siècle, de la **mante**, il ne resta que le capuchon appelé **mantille**, sous la forme d'un fichu de dentelle popularisé par les Espagnoles.

Mante devint *mântel* au XIV^e siècle, puis **manteau**, cette fois avec manches, au XVI^e.

L'origine de ces divers mots est le latin tardif *mantus*. Italiens, Espagnols et Portugais en ont dérivé *manto*.

Il est un autre sens de **mante**, venant cette fois du grec *mantis*, « devin, prophète », mais que Théocrite de Syracuse employa au III^e siècle avant J.-C. pour désigner une sorte de sauterelle, en raison de son attitude hiératique, qui ne l'empêche pas, ingrate qu'elle est, de dévorer le mâle après l'accouplement. Notons que le binôme « mante religieuse » est donc pléonastique.

C'est cette racine grecque que l'on retrouve, par exemple, dans « chiroMANcien », « devin de la main ».



Bernie de Tours

De dictionnaires en dictionnaires

Pingouin, voyez Penguin

En l'an troisième de la République française était publié un *Dictionnaire abrégé d'histoire naturelle pour l'instruction de la jeunesse*, en trois petits volumes, ouvrage anonyme, mais riche « **des notions tirées des meilleurs Naturalistes, Buffon, Valmont de Bomare, etc.** » Le feuilleter, c'est tout d'abord être surpris par quelques renvois et orthographes qui n'ont plus cours. Par exemple : « **Pingouin : voyez penguin** ». On en profite pour ajouter une occurrence orthographique : nos dictionnaires signalent bien *penguyn*, attesté en 1598 et *penguin* en 1602, mais avec ce petit dictionnaire né en 1795 voici une nouvelle variante orthographique.

Le mot étant repéré, quelle est la taille de l'article y correspondant ? Dix-huit lignes, sans ajout d'illustration. Il faut donc décrire le plaisant palmipède en le comparant à un animal connu de la métropole. Lequel ? « **Espèce d'oie marine qui se trouve en grande quantité sur plusieurs côtes d'Afrique.** » Va pour l'oie marine. Après tout, ce sont bien deux palmipèdes porteurs de plumes... Pour qui n'a jamais vu un pingouin, la description qui suit pourrait presque encore convenir pour l'analogie établie : « **Les penguins – autre variante orthographique ! – ont les plumes du dos noires et celles du ventre blanches, une espèce de collier blanc autour du col.** » Mais la comparaison tourne court, si l'on peut dire, avec le détail qui suit concernant le col dont « **la peau est si épaisse qu'on a peine à leur couper la tête d'un coup de sabre** » ! Malheureux palmipèdes, « **leur chair est d'assez bon goût** » et, qui plus est, « **il se trouve des**

pingouins qui pèsent quinze ou seize livres ». Enfin, dernier détail, « sa forme et sa démarche singulière le font prendre de loin pour un petit homme ».

Mais qui est ce pingouin ? La formule familière née vers 1940 pour désigner une personne quelconque n'est évidemment pas sans fondement.

Aristide Bruant, dans son *Dictionnaire français-argot* (1901), le signale déjà comme synonyme de « public », à la manière d'un rassemblement de pingouins, bec et regard tournés vers le



même spectacle. Drôle de zèbre ! Le mammifère aux rayures est en effet présenté comme synonyme du pingouin : un point commun, l'alternance du noir et du blanc. C'est celle-ci qui a fait naître la locution familière « être habillé en pingouin » pour désigner la tenue en smoking, veste noire et chemise blanche... Qui a dit que le pingouin manquait d'allure ?

Jean Pruvost

NDLR : voir page 61 la présentation de deux récents ouvrages de Jean Pruvost et page 64 l'annonce du tout dernier.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Les mots en famille

Passeport pour les fjords...

Embarquons-nous pour une croisière des mots, de port en port, avec la racine indo-européenne *per*, qui exprime l'idée de traverser.

On retrouve cette racine dans le latin *portus*, qui désigne à l'origine un passage, puis l'entrée du port, tandis que *porta* représente la porte.



Le **port** permet ainsi de passer de la terre vers la mer, et inversement. Le marin doit alors savoir saisir les **vents opportuns** qui le poussent vers le **port**.

Ainsi les **Portugais** partiront-ils de **Porto** pour conquérir le monde et se serviront des **portulans**, ces cartes maritimes créées par les Vénitiens pour traverser les mers et **arriver à bon port**.

Leurs riches navires étaient parfois attaqués par des **pirates**, du grec *peiratês*, celui qui tente fortune. La racine *per* a cette fois-ci un sens figuré. Il s'agit de traverser des aventures parfois **périlleuses**. En

parcourant les mers, le mousse aura appris de manière **empirique** à devenir un marin **expérimenté**.

Pour accéder aux **ports** ou pour franchir les **portes** des villes, il lui faudra tout naturellement disposer d'un **passeport**.

À cette époque, **importations** et **exportations** passent par les villes **portuaires** qui prennent de l'**importance**. Les marchands ne voulant pas se laisser **importuner** par des vents contraires assurent les marchandises **transportées**.

Le verbe **porter**, du latin *portare*, traduit bien cette idée d'amener au port. Aujourd'hui, **emportés** par les vents, les voiliers font partie des **sports** nautiques.

Sport appartient aussi à cette même famille. Il est issu par aphérèse (ici, perte de la première syllabe) du moyen anglais *disport* venu de l'ancien français *desport*, qui avait le sens de « divertissement, être porté à faire autre chose, avoir des loisirs ».

Les courses de voile font l'objet de nombreux **reportages** où des **rapporteurs**, devenus **reporters** en passant par l'anglais, relatent les aventures de nos navigateurs. Ceux-ci suent sang et eau par tous les **pores** de leur peau. Le mot latin *porus* est de même racine que *portus* et signifie « conduit, passage ».

En nous tournant maintenant vers les langues anglo-saxonnes et nordiques, le son *pe* de la racine *per* devient *pfe* puis *fe*. Apparaissent alors les **fjords** chez les Scandinaves pour désigner d'autres formes de passage.

Les mots *ford* en anglais et *Furt* en allemand désignent un gué. Il y a là encore l'idée de passage. **Oxford** est le gué des bœufs et **Francfort** est le gué où passa Charlemagne avec les Francs. À défaut de gué ou de pont, on pourra enfin emprunter ce que les Québécois appellent un traversier, c'est-à-dire un **ferry**, même racine que *ford*.

Bon voyage !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Terminologie médicale

Avec, au fil des années, l'évolution des mœurs et l'usage des drogues et toxiques, les toxicomanies ont engendré des néologismes tels que, par exemple, « addiction » et « addict ». Avant, d'un individu s'adonnant à l'alcool, on disait : « c'est un ivrogne », d'un tabagique invétéré : « c'est un très gros fumeur ». Maintenant, d'un toxicomane à la marijuana, on dit qu'il est « addict » à cette drogue. L'addiction est donc un comportement répétitif, nuisible à la santé, plus ou moins



incontrôlable. Un individu peut avoir une conduite addictive vis-à-vis de différents produits : alcool, tabac, mais aussi alimentation avec, ici, boulimie et anorexie.

Son comportement peut même être **compulsif** dans la mesure où il est soumis à une force irrépressible le poussant à cette conduite. La **compulsion** est en effet une contrainte mentale qui pousse un sujet – en pleine conscience – à penser ou à accomplir des gestes qu'il peut réprouver mais qu'il ne peut retenir. Et cela peut s'appeler un **TOC** (**trouble obsessionnel compulsif**) dans la mesure où cela devient une véritable obsession. Je ne puis résister au plaisir de proposer, à ce sujet, le mot de « trichotillomanie » (du grec *thrix*, « cheveu », *tillein*, « épiler » et *mania*, « folie »), trouble obsessionnel consistant à s'arracher les cheveux et pouvant aboutir à de véritables alopecies (du grec *alopex* : maladie du renard aboutissant à une perte temporaire des poils). D'aucuns diront avec humour que ce terme de « trichotillomanie » est un peu tiré par les cheveux ; nous ajouterons simplement : chauve qui peut...

Jean-Michel Lueza

Délégation de Bordeaux

Maman, les p'tits bateaux...

Depuis des siècles, *Homo sapiens nauticus* a mis au point un certain nombre d'objets flottants identifiés sous le nom de *bateau*, *bâtiment*, *barque*, *embarcation*, *navire*, *vaisseau*, etc.

Vivant sur une **coque de noix** ou une chose énorme, les marins se plaisent souvent à donner des surnoms aux bateaux, qu'ils y embarquent ou y *prennent passage* (selon la formule marine consacrée).

En simplifiant, on peut diviser ces surnoms en plusieurs catégories, selon qu'ils sont flatteurs ou non, ou qu'ils font référence à son âge, apparence, construction, entretien, état-major (capitaine et officiers), marche, propulsion, qualités nautiques, taille (dimensions). Souvent, ces caractéristiques s'entrecroisent, voire s'entremêlent si intimement qu'il est difficile de démêler ce nœud gordien, que nous n'aurons pas, naturellement, l'audace de trancher.

Nous continuerons par quatre termes dignes d'intérêt : *baille*, *barque*, *bateau* et *ponton*, en terminant par notre chère Marine nationale, et même la plaisance pour ne mécontenter personne.

Comme vous le verrez, notre classification vaut ce qu'elle vaut.

Personne n'est parfait, nous avons essayé d'introduire le maximum de renseignements, voire de distinguos entre tous ces surnoms. Bien sûr, un autre classement simplifié aurait été possible, mais il nous a semblé que, ce faisant, cela vous permettrait de saisir toutes (?) les subtilités de la « langue bleue » et, souhaitons-le, de vous divertir.

1. ÂGE

CHIOTTE. Vieux bateau aux qualités nautiques médiocres.

PONTON. Vieux bateau, généralement aux qualités nautiques médiocres.

SABOT. Vieux bateau fatigué, naviguant mal et roulant beaucoup.

2. APPARENCE

Grossière, par ordre de « grossièreté » :

BARCASSE. Bateau d'apparence grossière.

BAILLE. (Sera défini dans un autre numéro.)

GIROMON. Bateau d'apparence grossière, lourd et manœuvrant mal.

CHIOTTE et **SABOT**. (Voir plus haut.)

Une belle apparence étant soit le résultat d'une belle construction – qui confère d'excellentes qualités nautiques –, soit d'un entretien scrupuleux, voire maniaque. Nous vous invitons à vous reporter aux paragraphes correspondants.

3. CONSTRUCTION

BOÎTE À ROUILLE. (Vieux) voilier à coque en acier.

CAISSE À SAVON. Bateau dont la proue et la poupe étaient massives.

CASSEROLE. Surnom que les derniers marins de la marine en bois donnaient aux bateaux en fer ou en acier.

HOURQUE (DE HOLLANDE). Bateau aux formes avant et arrière insuffisamment affinées, dont le franc-bord s'élevait exagérément au-dessus de l'eau, ce qui faisait deviner qu'il avait des *œuvres vives*, « partie immergée de la coque », sans finesse, uniquement étudiées pour disposer de grandes cales. La forme **HOURQUE DE HOLLANDE** était encore plus péjorative.

PANIER À SALADE. Bateau faisant eau de partout, malgré les calfatages successifs. Synonyme : **PASSOIRE**.

SABOT. (Voir plus haut.)

4. ENTRETIEN

BOÎTE À ROUILLE. Bateau mal entretenu et donc rongé par l'oxydation.

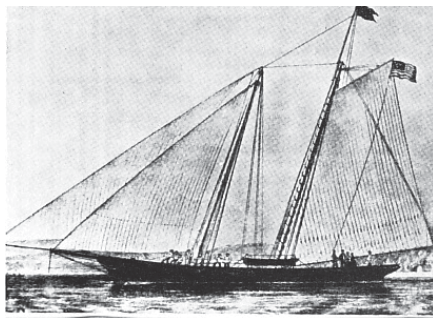
HIRONDELLE DE RIO. Bateau, toujours si propre, construit par Dubigeon à Nantes.

MARIE-SALOPE. Par métonymie de « chaland pour évacuation des boues de dragage ». Bateau mal tenu.

PIGOULIÈRE (obsolète, peu usité). Péjorativement et par dérision, bateau mal tenu, où la discipline est plus ou moins inexistante. Voir *barque à Bon Dieu*.



YACHT (marine marchande). (Pron. [jak].) Bateau (voilier) aux formes élégantes, dont les aménagements sont spacieux, les cuivres étincelants, les peintures parfaites, etc. Voir *canard*, *clipper*, *marcheur*, *mouette*, *poisson*, *trois-mâts de Bordeaux*.



5. ÉTAT-MAJOR

BAGNE FLOTTANT. Quand capitaine et officiers, voire le *bosco*, menaient l'équipage très durement, il n'était pas étonnant que ce terme fût utilisé. Antonyme : *barque du Bon Dieu*.

BARQUE DU BON DIEU. « *Le bateau rêvé [...] à bord duquel le marin était choyé comme un "coq en pâte" : douceur angélique du capitaine, gentillesse des officiers, honnêteté et générosité du cambusier, manœuvres écourtées, astiquage réduit, fayots suffisamment cuits, galettes de biscuit à leur première campagne, double ration quotidienne de vin et de tafia. Le vrai Paradis sur mer...* »¹ Antonymes : *bagne flottant*, *barque maudite*.

6. MARCHÉ

Un bon marcheur, très rapide, mené par un *torcheur* (*souqueur*) de toile, était un **AVALEUR DE NŒUDS** ou un vrai **YACHT**.

Un mauvais marcheur, par ordre croissant de péjoration : un **CHALAND**, une **SAPINE**, un **PONTON**, une **PATACHE**, une **PATACHE DE LA DOUANE** (pire que *patache* tout court), un **RAMASSE-BALAIS**.

(À suivre.)

Joseph de Miribel

1. *Us et coutumes à bord des long-courriers*, d'Armand Hayet (Denoël, 1939, p. 187).

Mots... de Touraine

Constatant qu'il existait un langage particulier dans un secteur géographique situé approximativement dans les cantons de Château-Renault, Monnaie et Neuvy-le-Roi en Indre-et-Loire, Montoire et Savigny-sur-Braye en Loir-et-Cher, Sylvère Chevereau a décidé de recenser les mots et expressions de ce nord de la Touraine, afin que « *soit conservé le souvenir de cette langue qui, sauf quelques mots, est à peu près oubliée aujourd'hui* ».

S'ABERNAUDIR v. Se couvrir, en parlant du ciel. *Le temps s'abernaudit, il va tomber une rnapée.*

ADENTER v. Retourner un pot, un seau, pour le faire égoutter.

AFFILOIRE n. f. Pierre à aiguiser.

AFFILOUSER v. Flatter quelqu'un pour obtenir un avantage.

AGUETTER v. Être aux aguets. *Le chat agulette les souris.*

ANTENAIS n. m. Jeune cheval de dix-huit mois.

S'ANUITER v. S'attarder et se trouver surpris par la nuit.

ALLER À L'ARDEVANCE Aller à la rencontre de quelqu'un. *Que fait-il ? Il est en retard, je vais aller à son ardevance.*

ARSOUILLE n. m. et f. Le dictionnaire traduit ce mot par « voyou ». En Touraine, c'est simplement un « ivrogne ».

AS DE PIQUE n. m. Le croupion d'une volaille.

S'ASSOUATER v. Se mettre en concubinage.

Sylvère Chevereau

Délégation du Loir-et-Cher

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

isotherme (adj.) : cet adjectif est forgé sur le grec *isos*, « égal », et *thermos*, « chaud ». Son orthographe est donc logique, puisqu'il qualifie notamment des objets qui maintiennent à une température constante : **bouteille isotherme**, **sac isotherme**.

moulin-à-vent (n. m.) : nom d'un vin très réputé du Beaujolais, **moulin-à-vent** est un mot composé invariable, s'écrivant avec deux traits d'union. C'est un nom commun – quelle que soit la notoriété de ce nectar –, tout comme **vosne-romanée**, **saumur-champigny**, **saint-pourçain**, **côtes-du-rhône**, **saint-émilion**...

L'invariabilité tient au fait qu'il s'agit d'une ellipse et d'une référence au vrai, unique et très vieux moulin à vent sis sur une colline de Romanèche-Thorins...

trois-huit (faire les) (loc.) : travailler dans un système de tâche(s) en continu qui nécessite la succession de trois équipes (ou, plus rarement, individualités) travaillant chacune huit heures. L'adjectif numéral et nom *huit* étant un mot invariable, ce mot composé à trait d'union est également invariable. On voit apparaître de plus en plus des références à un autre système, contesté : celui des **deux-douze** (deux fois douze heures). Également trait d'union et invariabilité.

Jean-Pierre Colignon

Après que...

Le mode dans la subordonnée introduite par *après que*

Dans la proposition subordonnée temporelle introduite par **après que**, quel mode employer ? L'Académie française a tranché la question d'une façon très nette, dans une mise en garde du 19 novembre 1964. Certes, il y a cinquante ans, mais cette position n'a pas varié. La neuvième édition du *Dictionnaire*, dont le premier tome est paru en 1992, est tout aussi catégorique. Voici in extenso l'article qui nous intéresse.

« Loc. conj. *après que*, suivi de l'indicatif ou du conditionnel, mais non du subjonctif. À la suite du moment où. *Après que nous fûmes sortis du port, la tempête s'éleva. Je ne rentrerai qu'après que la nuit sera tombée, après la tombée de la nuit. Après que vous aurez parlé, il décidera. Après que les enfants eurent dîné, nous partîmes. Il a dit qu'il vous verrait après que vous auriez remis votre rapport. Parfois avec le même sujet pour les deux verbes. Elle a dit qu'elle viendrait après qu'elle aurait terminé sa tâche, après avoir terminé sa tâche.* »

Dans le cas considéré, l'emploi du subjonctif est donc une faute ; certains estiment même qu'elle est grave, car c'est une faute contre la logique. En effet, le subjonctif est le mode du non actualisé, simplement envisagé, contrairement à l'indicatif, mode de l'actualisé, du réel.

Avant que introduit une action ou un état qui se trouve dans l'avenir, donc dans le non réalisé, le possible, l'éventuel ; au contraire, **après que** introduit une action ou un état qui s'est réalisé(e) dans le passé. L'emploi du subjonctif dans ce dernier cas est donc absurde.

Mais beaucoup ont tendance à faire cette faute et, si vous en êtes, sachez que vous vous trouvez en bonne compagnie : Grevisse cite un

exemple de chacun des grands écrivains contrevenants suivants, par ordre alphabétique : Aragon, Duhamel, Mauriac, Montherlant, Perec, Robbe-Grillet, Sartre, Saint-John Perse, sans oublier de Gaulle et Mitterrand. Ce subjonctif « fautif » s'est très répandu à partir du deuxième tiers du ^{xx}e siècle.

Pourquoi ? L'explication généralement avancée est l'influence de la locution contraire mais symétrique **avant que** : remarquons également la similitude syntaxique de **avant de manger** et **après manger**.

Personnellement, je ne suis pas entièrement satisfait de l'explication. Pourquoi l'analogie a-t-elle joué en faveur du subjonctif, mode réputé difficile qu'on aurait plutôt tendance à éviter ? Pourquoi n'a-t-elle pas joué dans le sens inverse ? (Grevisse ne donne qu'un seul exemple d'**avant que** suivi de l'indicatif).

Observons que dans certains cas le subjonctif se justifie peut-être dans une temporelle introduite par **après que** :

Si tu partais après que nous ayons dîné, tu serais en retard.

Après que nous ayons dîné est englobé dans une hypothèse, on peut considérer qu'il s'agit d'une éventualité.

« **Le président du Conseil et les ministres ne peuvent être nommés qu'après que le président du Conseil ait été investi de la confiance de l'Assemblée nationale.** » (Constitution du 27 octobre 1946, article 45.)

Il semble que les constituants aient insisté sur la simple éventualité du vote de confiance : ... *ne peuvent pas être nommés **avant que** le président du Conseil ait été investi...*

C'est peut-être des cas semblables qui ont entraîné l'extension abusive de l'emploi du subjonctif.

Mais jusqu'à nouvel ordre, d'une façon générale, on ne peut que conseiller l'emploi de l'indicatif dans les temporelles introduites par **après que**.

Jacques Dargaud

Délégation de Champagne-Ardenne

Tel – Tel que – Tel quel...

Tel, telle au féminin, issus du latin *talis*, fonctionnent comme adjectif, pronom et nom. **Tel** s'accorde avec le nom qui suit et **tel que** avec le nom qui précède. **Tel** exprime :

- **La ressemblance ou la similitude :**

- **Tel un mauvais génie, le désir de nuire s'empara de l'homme.**
Telle est ma volonté : cette construction peut annoncer ce qui suit ou bien référer à ce qui vient d'être énoncé.
Tel père, tel fils.
Énumération : **Bien des fleurs, telles la pivoine ou la tulipe, ne sont pas originaires d'Europe.**
- L'expression **comme tel** met en valeur une qualité, un titre au nom de quoi l'on agit : **Je suis votre représentant, je prends mes responsabilités comme tel, en tant que tel.**
- **Tel, telle que** : Une mise en scène telle que celle-là fera date.
Énumération : **Considérons des chefs d'orchestre tels que Bruno Walter, Charles Munch...** Si ce concert était tel que vous le racontez, comme je regrette de l'avoir raté !
Pour renforcer une affirmation : **Tel que je le connais, il sera vexé.**
- **Tel quel** : **Lisez ce projet et renvoyez-le-moi tel quel, sans y rien modifier.**
- L'expression **tel que** employée sans complément est à éviter comme incorrecte : on ne dira pas « *Renvoyez-le moi tel que* », mais **Renvoyez-le-moi tel quel.**

En revanche, **tel que** est admis en tournure figée comme équivalent de **sic** : **Exaspéré, le comédien lança : « Vous êtes un triple abruti ! » (tel que).**

• **L'intensité et, éventuellement, ses conséquences :**

- Jamais le peuple n'avait conçu un tel espoir, si fort et si grand, de connaître la fin de la misère.
- Il pleuvait à tel point que les rues devenaient des ruisseaux.
- Le subjonctif s'emploie dans un contexte négatif : L'orage n'a pas causé de tels dégâts qu'il eût fallu recourir aux pompiers des villes proches.
- L'expression **rien de tel que**, invariable, signifie « rien n'est plus efficace, plus utile que... ».

• **La notion d'identité indéfinie :**

- L'emploi comme pronom est ancien ou littéraire : **Tel aimera le spectacle, tel autre le sifflera. Tel est pris qui croyait prendre.**
- **Un tel, une telle** peuvent faire référence à des personnes précises dont on ne veut ou ne peut prononcer le nom : **M. Untel** [à partir de *M. Un tel*, graphie vieillie] **m'a certifié que le ministre viendra visiter notre lycée.**
- De même, il peut s'agir de choses précises non nommées : **Si tel et tel détail conviennent... Prenez telle quantité de farine, ajoutez le quart en sucre et beurre...**
- L'adjectif peut être employé sans article : **Tel animal fuira, tel autre fera face.**
- Cet emploi peut sous-entendre une précision : **Tel jour, dans telle usine, il faudra être prêt ; on vous avertira.**

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet. Rappelons que la délégation a publié ces chroniques sous le titre *En français correct* (voir *DLF*, n° 252, p. 59).

De l'espace

Le plaidoyer de Jacques Pépin (*DLF*, n° 252, page 36) pour l'élimination de l'espace sous sa forme féminine ne m'indigne pas vraiment. Néanmoins, *une espace* est une curiosité de la langue, que je regretterais de voir disparaître. Essayons de réconcilier les points de vue.

Une espace est pour le typographe une pièce ou une lame de plomb ou de fonte qui sert à espacer les caractères. Est-elle défunte avec la typographie ? D'ailleurs, la typographie artisanale est-elle bien morte ?

Si nous ne composons plus manuellement comme Gutenberg, nous respectons encore les règles d'espacement des mots et des ponctuations. Avec la barre d'espacement de la machine à écrire ou du traitement de texte, nous mettons un espace entre les mots et devant ou derrière les signes de ponctuation, mais un espace mesuré. Il est de la taille d'un caractère avec la machine à écrire, il peut être un peu plus large ou étroit lorsque le texte est justifié, de même que dans l'ancienne typographie.

Dans le cas d'un texte non justifié, une espace représente un espace dont la mesure est conforme aux usages. La

faute de frappe courante qui consiste à redoubler l'appui sur la barre d'espacement produit une double espace, qui choque autant la vue que l'accolement de deux mots. Dans le cas du texte justifié, l'espace n'a plus une dimension fixe. Celle-ci dépend du contenu de la ligne, mais elle demeure égale tout au long de la ligne. Ici encore nous pouvons dire que cette mesure est une espace, mesure certes propre à chaque ligne.

Il est par ailleurs loisible d'employer des espacements plus grands lorsque l'on veut détacher, par exemple, un symbole ou une expression mathématique insérée dans une phrase. Entre les paragraphes, on emploiera un espace plus ou moins élargi pour marquer le passage d'une partie du discours à une autre.

Il me semble donc que l'on pourrait continuer de parler d'une espace pour désigner un espace mesuré, correspondant à la taille d'un caractère ou aussi proche que possible lorsqu'il s'agit d'un texte justifié. D'ailleurs ne continuons-nous pas de commettre des lapsus calami, alors que le calame est bel et bien mort depuis longtemps ?

Yves Serruys

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos des poissons

Arriver en banc de sardines

Arriver en foule compacte et dense.

C'est par la tête que le poisson pourrit

La dégradation, la décadence d'une société ou d'un pays vient d'en haut.

Il y a anguille sous roche

Il se prépare une sournoiserie, un mauvais coup, une perfidie.
L'affaire n'est pas claire.

Taquiner le goujon

Pêcher à la ligne. « *Le personnel put retourner à ses chères études, ou aller taquiner le goujon.* » (Georges Courteline.)

Se faire poissonnier la veille de Pâques

Faire les choses à contretemps, manquer une affaire, louper le coche. (Un poissonnier avisé fait ses meilleures affaires pendant le carême, pendant les quarante jours qui précèdent Pâques, alors que la viande est interdite !)

Faire avaler le goujon à quelqu'un

Faire tomber quelqu'un dans un piège, lui faire croire à un canular.

Faire des yeux de merlan frit

Lever les yeux vers le ciel de façon ridicule, en ne montrant que le blanc des yeux.

Être (heureux) comme un poisson dans l'eau

Être très à l'aise, dans un milieu qui nous convient à merveille. « *La médisance, la calomnie, les insinuations, le mensonge, il y a des bougres qui vivent là-dedans comme le poisson dans l'eau. C'est leur élément naturel.* »

(Georges Duhamel.)

Être capable de boire la mer et les poissons

Avoir très soif, au point de ne pas faire le tri entre ce qui se présente, et d'avalier les poissons avec l'eau.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie une nécessité pleine de finesse

L'orthotypographie, c'est du sport ! (suite)

Nous n'en avons pas terminé, dans le numéro précédent (n° 253) de *DLF*, avec les questions d'orthotypographie liées au sport.

Poursuivons donc dans le domaine des capitales, ou majuscules, et des bas de casse, ou minuscules : il n'y a aucune raison de vouloir mettre de majuscules à *finale*, *demi-finale(s)* ou *quart(s) de finale*. Même si l'on arrive ici au... stade terminal d'une compétition, aucun de ces termes n'est un nom propre – ou assimilé – d'épreuve sportive.

L'à-plat-ventrisme des « carpettes » du sport et des médias devant l'anglo-américain a imposé l'emploi de *conférence* (d'après l'américanisme *Conference : American Football Conference, National Football Conference*) pour désigner une subdivision de championnat ou de ligue. L'introduction stupide de cette acception nouvelle de *conférence* semble tellement insolite et source d'incompréhension que ses utilisateurs, pour mieux faire passer la pilule, mettent une majuscule à ce terme lorsqu'il désigne donc un sous-championnat, une division interne à une ligue, etc. : « *Conférence Ouest*¹ de la NBA » (basket-ball masculin), « *Conférence Est*¹ de la Major League Soccer » (admirez le bilinguisme de cette dénomination footballistique !), etc.

La majuscule est maintenue lorsque, par abréviation, l'on dit, par exemple, en hockey sur glace, *la Conférence [de l'Est de la LNH]*.

C'est plutôt logique... Mais que faut-il faire avec « une conférence, les conférences » ? « Ces équipes firent les beaux jours des saisons 2008-2009 des deux conférences » ou bien : « ... des deux Conférences » ? Normalement, on devrait se calquer sur la minuscule : « **des deux championnats, des deux ligues** », puisqu'il ne s'agit plus d'un nom propre ni de son abréviation.

Les récompenses et les prix se sont multipliés au fil des années, souvent sous l'influence de sponsors n'oubliant pas de servir leurs intérêts commerciaux, en associant leur nom aux trophées ainsi créés. Les noms de ces prix ne se mettent pas entre guillemets, ne se composent pas en caractère italique, et seul le premier mot, généralement un substantif, prend une majuscule : **Marc Lebut a été élu Ballon d'or de la Coupe du monde 2014 ; Le Soulier d'or 2002, Ronaldo, avait offert son maillot à sa ville natale ; Le Trophée du fair-play de la FIFA a été quatre fois attribué au Brésil ; Le Français Paul Pogba a reçu le prix du Meilleur jeune joueur au Brésil, en 2014 ; Le Trophée du but marqué le plus rapidement a disparu en 2002...**

Jean-Pierre Colignon

-
1. Utilisés comme adjectifs, ou comme noms communs mis en apposition, les points cardinaux placés derrière des substantifs doivent rester avec une minuscule initiale : **le mur sud de la villa, les quartiers nord de Marseille...** Ici, les termes *ouest* et *est* font allusion à l'immensité de l'Amérique du Nord, qui a, justement, entraîné la création de ces subdivisions en raison des distances à parcourir pour les clubs, pour les équipes. De même que l'on a pris l'habitude d'écrire : **la côte Ouest et la côte Est** (notamment pour éviter les « la côte est est habitée par... », il semble judicieux d'adopter les majuscules, car par *Ouest* et par *Est* on désigne « l'Ouest » et « l'Est » [... des États-Unis].

NDLR : voir page 62 la présentation du nouvel ouvrage de Jean-Pierre Colignon.

Courrier des internautes

Question : *On écrit halte-là avec un trait d'union et tope là sans. J'aimerais savoir s'il existe une explication logique.*

Réponse : Je dois d'abord vous dire que l'emploi du trait d'union ne répond pas toujours à une règle logique. Pourquoi écrit-on portefeuille avec soudure, porte-drapeau avec trait d'union, compte courant sans trait d'union ni soudure ? Il s'agit pourtant de trois noms composés. Les caprices de l'usage en ont ainsi décidé, et l'orthographe de certains a varié au fil des siècles avec ajout ou escamotage de trait d'union.

En ce qui concerne **halte-là**, il apparaît pour la première fois dans la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1878), et avec cette orthographe. Il s'agit d'une interjection composée d'origine militaire.

Tope là mérite une étude plus approfondie. **Tope !** est une interjection issue de l'espagnol *topo*, conjugaison à la première personne du singulier du verbe *topar* évoquant le bruit que font deux personnes qui se frappent dans la main (*yo topo*, « je frappe » ; mais en espagnol, on n'indique pas le pronom personnel, la forme de conjugaison suffisant à l'identifier).

La francisation en **tope** a créé une confusion avec l'impératif à la deuxième personne du singulier du verbe **toper**, terme du jeu de golf, « frapper le sommet de la balle », d'après l'anglais *top*, « sommet ». Ainsi donc, l'absence de trait d'union s'explique par le fait que **topez là** ou **tope là** est compris comme **frappez** ou **frappe là**, expression qui se concrétise en tendant la main à la personne avec qui on conclut un accord, afin qu'elle tape. Il n'y a pas de mot composé. L'impératif n'impose le trait d'union que s'il est suivi d'un pronom.

Jacques Pépin



ESPACE
DE MAUVAISE HUMOUR
par Jean Brua

TICS DE P(A)RESSE

JANVIER	FEV
1 Ce J	1 Ce D
2 Ce V	2 Ce L
3 Ce S	3 Ce M
4 Ce D	4 Ce M
5 Ce L	5 Ce J

Hier, aujourd'hui, demain

Fin du casse-tête de mise en conformité chronologique dans la presse : le minuscule démonstratif *ce*, associé au jour de l'événement relaté ou annoncé, fait à lui seul le boulot des trois adverbess *hier, aujourd'hui* et *demain*...

Comme il arrive souvent, cette bizarrerie de forme est apparue discrètement à quelque « 20 Heures » et creuse son chemin depuis dans tous les types de médias.

Ça bouge dans le prêt-à-jeter

On nous pardonnera de paraphraser notre regretté président Jean Dutourd* pour souligner les effets comiques de la traduction bâclée des notices techniques, souvent relayées par les sites de vente et la publicité. Comme, par exemple, le mode d'emploi d'un minuteur de cuisine indiquant que, *everytime*, nous devons programmer l'appareil, il faudra tourner le cadran en *reverse* pour remonter le jeu de ressort... (exercice vivement déconseillé aux usagers sujets aux vertiges ou au mal de mer). Ou, pour rester dans l'électroménager, les références à des fonctions qu'on espère plus faciles à appliquer qu'à comprendre.

* Ça bouge dans le prêt-à-porter (Flammarion 1989).



L'auteur reconnaît qu'il s'est accordé quelques libertés dans l'illustration, mais assure que les textes cités sont reproduits à la lettre dans leur obscurité originale.

Très fort

Me voici dans un hypermarché cinématographique, où on peut entrer dans une bonne vingtaine de salles proposant chacune un film. J'avise les titres : quinze sur vingt sont en une sorte d'anglais. Ça va fort. Je cherche. Je tombe sur *The Search*, film français. Ça va très fort. Finalement, je rentre chez moi. J'ouvre ma télé. Je tombe sur une chaîne qui diffuse des informations en boucle jusqu'à plus faim. Une émission s'intitule : *Le Before de Tirs croisés*. Ah, ça, c'est très, très fort. C'est plus fort que Saint-Yorre. Ça va fort, ça va très fort. Quoique ce soit tout de même un peu faible. J'eusse mieux aimé, pendant qu'on y était, *Le Before de crossed shots*. Il y eût eu là, avec les *o*, les *s*, le *sh*, les *t* un effet sonore fort, fort, fort. Du strong de chez Strong. Une boisson d'homme, comme disait Lino Ventura.

Bernard Leconte

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Cri d'alarme !

Un mal est en train de se répandre dans la langue française : il s'agit de la nouvelle utilisation du verbe transitif **renseigner**.

C'est l'agent d'assurance qui vous demande de « *renseigner votre adresse mail* » ou le grand magasin qui, pour établir votre facture, précise de « *renseigner vos coordonnées* » ou encore votre journal habituel qui vous réclame de « *renseigner votre numéro téléphonique* ». Bref, une mode redoutable, pour le malheur de notre langue. D'aucuns m'ont même dit que des dictionnaires acceptaient cette fâcheuse dérive, c'est-à-dire cet affreux contre sens.

Car **renseigner** veut dire simplement « apporter un renseignement à quelqu'un ».

Pris littéralement, « *renseigner une adresse mail* » signifierait donc « fournir un renseignement à une adresse », alors qu'on veut en fait « donner, en guise de renseignement, cette adresse à quelqu'un ».

À la rigueur, apporter un renseignement à un questionnaire ou à un formulaire peut être admis, bien que les verbes **remplir** et **compléter** conviennent parfaitement dans ce cas.

Mais pourquoi la dérive langagière fait-elle utiliser le verbe *renseigner* alors qu'existent **indiquer** ou **préciser** » (son adresse, son numéro téléphonique, etc.) qui n'ont rien de désuet ni de fautif ?

Les modes les plus farfelues ont souvent la vie dure, il est urgent d'agir et de dénoncer ce qui n'est qu'une idiotie prouvant une méconnaissance grave de notre langue.

Jean-Michel Lueza

Délégation de Bordeaux

La « Poussière » du désert¹

– Vos gueules là-dedans !... Attention pour la « Poussière » !... Envoyez ! Les convives au garde-à-vous derrière leur chaise, verre à hauteur des lèvres, coude serré contre le corps, s'« envoient » cul-sec, d'un même mouvement, deux doigts de gros rouge. C'est le dernier temps d'exécution des trois commandements du popotier. Il ne reste plus qu'à entonner en chœur le « Boudin ».

Du dernier coiffé du Centre d'instruction des « képis blancs » de Castelnaudary au plus chenu des « poireaux » (généraux), qui ne connaît sur le bout des doigts le cérémonial de la « Poussière », l'une des plus anciennes traditions de la Légion étrangère, avec la



célébration annuelle du combat de Camerone, qui, justement, est l'occasion la plus solennelle de porter ce toast singulier et, il faut bien le dire, mystérieux ? Quel rapport, en effet, entre deux doigts de « picrate » et la poussière ?

Explication : l'origine du terme² remonte aux campagnes sahariennes des compagnies montées (2 hommes, 1 mulet) de

l'ancienne Légion. L'eau était si rare qu'au moment de rincer au bivouac son quart empoussiéré par les longs raids dans le désert on utilisait une petite quantité de vin, que l'on se gardait bien, ensuite, de jeter, sinon... dans son gosier.

Jean Brua

1. Petite suite biberonnaire (voir Ph. Le Pape / *DLF*, n° 253).

2. Merci au service historique de la Légion étrangère pour son aimable concours.

Mangez des fruits...

Ce texte nous a été transmis par Étienne Bourgnon, président de la délégation de Suisse. Nous avons remplacé les photos par des points de suspension.

Mangez des fruits, qu'on vous dit ! Cinq fruits et cinq légumes par jour :

Je suis allé voir mon banquier, il m'a dit : « Vos comptes, c'est la fin des ; l'..... n'a plus la cote. Vos placements ont fait blanc. Dans quelques jours, vous n'aurez plus un Il ne vous reste plus qu'à prendre un »
Je lui ai répondu : « Si je comprends bien, je n'ai plus de pour la soif, plus de sur le gâteau. Mes économies sont mi-..... mi-..... En plus, je ne peux pas ramener ma Toutes ces années de labeur, pour des ! Et qui c'est le dans l'histoire ? C'est ma !

* Texte complété page 49.

Ils l'ont dit

Somptuaire

Mélanger les significations de mots paronymes est une bétise que ne devraient pas commettre des professionnels de l'information et de la communication... Pourtant, sur France Inter, mardi 24 juin 2014, le journaliste Patrick Cohen est tombé dans le lacs (et non dans le « lac »), en parlant de « dépenses somptuaires », ce qui est un gros pléonasme du type « *secousse sismique* » (= « secousse qui secoue »), car revenant à dire « dépenses dépensières »...

L'adjectif **somptuaire** (= « qui a trait aux dépenses ») ne peut être associé, quasiment, qu'au mot **loi(s)** : **les lois somptuaires** définissent, règlent, les dépenses d'un État. C'est sous l'influence de *somptueux(-euse)* que, par ignorance et par abus, certains emploient erronément *somptuaire* quand il faudrait dire et écrire **fastueux(-euse)**, **luxueux(-euse)**, **somptueux(-euse)**, **de luxe**, **de prestige**, **d'apparat**, **dispendieux(-euse)**, **excessif(-ive)**, etc.

Jean-Pierre Colignon



© Gérard Hourdin

Jean-Pierre Colignon, « médaillé », et Madly Podevin (voir « Échos », p. XIV).

Bien évidemment

Qui peut nier l'évidence ? Il faudrait être aveugle, pire, de mauvaise foi, pour ne pas se rendre à l'évidence. Elle se suffit à elle-même et n'a besoin ni de preuve ni d'argument. Elle est ou elle n'est pas, mais si elle est, elle s'impose.

D'où vient alors qu'à tout bout de champ, des discoureurs commencent leurs propos en déclarant « évident », mieux, « bien évident », ce qu'ils vont nous affirmer ? Sommes-nous sots ou ignares au point de ne pas voir ce qui est évident ? Vous n'y êtes pas. Rassurez-vous, ce n'est ni l'un ni l'autre point. Quand un beau parleur invoque l'évidence pour barder de certitude ses propos à venir, c'est que, précisément, ils n'ont rien d'évident. Mais comment ne pas passer pour un bétotien lorsqu'on vous assène qu'« il est bien évident que... » ? Seul le bon sens triomphe de l'imposture maquillée. Souvenons-nous du conte d'Andersen *Les habits neufs de l'empereur*, et comme l'enfant dénonciateur de la supercherie, disons que le roi est nu. La « bienévidence » aura vécu. Hélas, un autre vocable dans le vent, n'en doutez pas, aura tôt fait de remplacer le défunt dans une nouvelle surenchère logorrhéique.

L'évidence n'est plus ce qu'elle était !

Maurice Véret

« Je suis allé voir mon banquier, il m'a dit : « Vos comptes, c'est la fin des **haricots** ; l'**oseille** n'a plus la cote. Vos placements ont fait **chou blanc**. Dans quelques jours, vous n'aurez plus un **radis**. Il ne vous reste plus qu'à prendre un **avocat**. »
Je lui ai répondu : « Si je comprends bien, je n'ai plus de **poire** pour la soif, plus de **cerise** sur le gâteau. Mes économies sont **mi-figue mi-raisin**. En plus, je ne peux pas ramener ma **fraise**. Toutes ces années de labeur pour des **prunes** ! Et qui c'est le **cornichon** dans l'histoire ? C'est ma **pomme** ! »

Mangez des fruits (solutions de la p. 47)

Loi Toubon

20 ans, l'âge de toutes les espérances et de toutes les ambitions !

20 ans, c'est aussi l'âge de la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon » qui vient d'être le thème d'une journée d'étude organisée au Sénat par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cette loi relative à l'emploi de la langue française en a enduré des avanies, des railleries et des outrages ! Tronquée par le Conseil constitutionnel en ce qui concerne l'audiovisuel et la publicité, amoindrie par les circulaires administratives et attendrie par les tribunaux, cette loi est trop chétive mais cette loi existe.

Après l'exposé* – devant un auditoire de professeurs, de linguistes, de syndicalistes, d'associatifs et de fonctionnaires – sur l'activité de Droit de Comprendre (DDC), bras combattant des associations de défense et de promotion de la langue française (DDC a depuis 20 ans traité plus de 10 000 manquements à la législation linguistique), ont été mis en avant les autres combats des associations, notamment celui, actuel, du maintien d'un enseignement supérieur en langue française en France. Ainsi la première mouture de la loi Fioraso a-t-elle pu être réformée avec l'appui de députés de tous bords, en particulier ici du député communiste Jean-Jacques Candelier et du député socialiste Pouria Amirshahi, qui, en ralliant quarante de leurs amis politiques, ont permis l'adoption d'un amendement interdisant les formations uniquement en langue étrangère (comprendre en anglais).

Au nom des associations, le renforcement de la loi et son application véritable ont été demandés. Les autres intervenants, notamment M. Jacques Toubon, ont souligné le rôle des associations agréées

comme DLF. Celui-ci a même cité une phrase de l'Inspection générale du ministère de la Culture jugeant ainsi l'action de nos associations : « *Le rôle de veille des associations agréées a indubitablement contribué à installer la loi dans les processus économiques et sociaux.* »

Cent ans après le déclenchement de la Grande Guerre, la phrase tirée de *L'Argent* de Charles Péguy, mort au combat en septembre 1914, « *que la Sorbonne le veuille ou non, c'est le soldat français qui lui mesure la terre. C'est le soldat français et c'est le canon de 75 et c'est la force temporelle qui ont jalonné, qui ont mesuré, qui mesurent à chaque instant la quantité de terre où l'on parle français* », est encore d'actualité.

La loi existe, certes imparfaite, très imparfaite, mais il faut la faire vivre et, pour ce faire, les associations ont un rôle premier et reconnu, et pour que les associations agissent, il leur faut la force temporelle d'adhérents agissants.

Marc Favre d'Échallens**

* Fait par l'auteur.

** Administrateur de DLF et président de la délégation Paris et Île-de-France, Marc Favre d'Échallens est aussi le président de DDC. Ajoutons que, dans le temps imparti aux associations, M^e Jean-Claude Amboise, avocat à la Cour, administrateur de DLF et conseil de l'association, ainsi que d'ALF (Avenir de la langue française) et de l'AFAL (Association francophone d'amitié et de liaison), associations agréées au titre de la loi du 4 août 1994, a présenté le dispositif d'agrément des associations de défense de la langue française.

Signalons, enfin, qu'au cours de cette journée d'étude, l'écrivain François Taillandier, administrateur de DLF, lui aussi, a répondu en trois points à la question : « Que dire à ceux qui vous demandent comment défendre la langue française ? » : **1.** Toujours se souvenir et réaffirmer que nous avons besoin d'un code pour communiquer... **2.** Expliquer à nos enfants ce qu'est la langue de la République – et toute l'histoire de la langue française suit. **3.** Aimer sa langue.

Et si on réformait...

la réforme de l'orthographe ?

Aucune querelle depuis fort longtemps sur un sujet pourtant parfait pour fâcher : la réforme de l'orthographe... Si on relançait un peu la polémique ? Plus personne ne parle de cette réforme, ni des affrontements passés, lesquels resurgissaient de temps en temps depuis – tout de même – 1990.

Plaisanterie à part, le problème reste d'actualité. Il serait même urgent de s'occuper du manque de cohérence des règles d'orthographe du français dans le monde avant que le fossé ne se creuse davantage : en Belgique, en Suisse, la réforme est appliquée, au Québec, on en discute de temps en temps...

En France, il faut l'avouer, que cela plaise ou non, la réforme de l'orthographe est un échec : elle ne satisfait ni ses partisans ni ses adversaires, et elle est largement ignorée.

Pour l'instant, malgré les recommandations, les efforts depuis vingt-quatre ans, peu savent seulement qu'une réforme existe. À la question posée à une dizaine de professeurs de français de tout âge, réponse éloquente : aucun n'en a entendu parler, ou « très vaguement »... et, par conséquent, aucun n'en tient compte. Certains dictionnaires non plus.

Pourquoi une telle indifférence aux efforts accomplis par les plus éminents experts pour, somme toute, nous simplifier la vie ?

Hélas ! Personne n'a tenu compte d'une évidence prévue par Cavanna dès 1989¹ : dans leur immense majorité, ceux pour lesquels la simplification était urgente et indispensable ne lisent pas, n'écrivent pas, et ne le feront pas davantage malgré toutes les simplifications proposées, et personne n'a rien appliqué.

Les propositions portaient sur cinq points ; c'était trop à la fois, et compliquait singulièrement la simplification. La rectification des anomalies aurait suffi pour commencer, et, seule, aurait été mieux acceptée. Les traits d'union, les trémas et autres accents circonflexes pouvaient attendre, surtout les accents circonflexes... quelle impudente imprudence que de vouloir les supprimer !

Ce qui relevait du bon sens s'est imposé en douceur : plus personne n'aurait l'idée d'écrire **des raviolis** en omettant le *s*. Supprimer quelques anomalies telles que **vantail** – remplacé par « ventail » – ne saurait nuire. S'il faut ajouter un *r* à chariot (étymologiquement logique) ou ranger **souffler** avec **boursoufler** (ce qui le serait un peu moins) pourquoi pas ? À condition que le Larousse, ou le CNRTL² en ligne ne qualifient pas alors ces mots de « *termes introuvables* ».

Mais la réforme manquait parfois quelque peu de logique. Quel intérêt à décider de réformer tel verbe en *-ter* ou *-ler* mais pas d'autres... au nom de l'habitude prise, et si **interpeler** à l'infinitif se conçoit, on ne voit pas bien pourquoi sa conjugaison s'aligne sur **peler** et non sur **appeler**. Comment justifier la disparition du *e* de **s'asseoir**, quand on garde celui de **surseoir** ?

Pour les mots composés, il faut attendre que l'usage et le temps les soudent éventuellement, qu'on n'en analyse plus les éléments : l'ennemi le plus acharné de la réforme n'exigerait pas un « passeports ». Il eût été plus raisonnable de laisser les mots s'agglutiner – ils finissent par l'être selon une logique qui leur appartient ou qui appartient à ceux qui s'en servent, aurait dit Alphonse Boudard.

Sans pousser l'ergotage et la mauvaise foi jusqu'à vouloir justifier **cure-dent** et **cure-ongles**, laissons le bon sens décider et gardons **des gratte-ciel** et un **compte-gouttes** ! Au moins tant qu'ils resteront des mots composés et imagés. Quant aux poétiques **appas**, réduits à n'être

1. *Mignonne, allons voir si la rose...*

2. Centre national de ressources textuelles et lexicales.

plus qu'**appâts**, si la racine du mot permettait la normalisation de cette exception fort sympathique, quelle déchéance pour les charmes féminins d'être ainsi ravalés au rang d'asticots !

Plus sérieusement, il eût fallu ne pas sous-estimer l'attachement des Français aux particularités de leur langue, aux anomalies, aux difficultés, même. Tous n'ont pas vécu l'apprentissage de l'orthographe comme le calvaire décrit par François de Closets, beaucoup se sont émerveillés, ont éprouvé du plaisir à se jouer des chausse-trapes et renâclent à y renoncer.

Cesser de sanctionner l'orthographe là où il s'agit d'évaluer des idées ou un raisonnement, c'est très bien. Les exemples de génies rétifs à l'orthographe ne manquent pas. Mais il est absurde de ne pas tout faire pour développer chez les génies en herbe la compréhension de la syntaxe et de la grammaire, de les priver de l'avantage d'apprendre une langue riche et complexe.

Les ambiguïtés permettent de jouer avec les mots. Les surprises et les difficultés de la langue, si elles correspondent à une logique accessible, aident aussi à comprendre son fonctionnement et à construire sa pensée. Ce n'est pas nécessairement une bonne idée, quand l'orthographe devient, dit-on, plus difficile, sans pourtant avoir changé, de la simplifier trop et trop vite.

Réformons, oui... Il est grand temps de mettre à profit le répit offert par la méconnaissance des rectifications pour simplifier davantage non pas l'orthographe mais la réforme ; pour harmoniser enfin l'usage du français dans le monde, et répondre aux attentes parfois perplexes des francophones et de ceux qui le deviendront peut-être. Puis il faudra persuader la francophonie d'accorder ses violons en même temps que ses participes passés.

Mais appauvrir le français pour le rendre plus accessible aux non-francophones serait une erreur : une langue est attrayante quand la culture qui lui est liée rayonne, qu'elle forme des savants, des écrivains, des penseurs, des têtes bien faites. À nous de nous donner les moyens de convaincre nos enfants que le français est un enjeu, un

défi et une chance. Les candidats à son apprentissage suivront : rien n'est plus désirable que ce dont d'autres jouissent avec bonheur.

Véronique Likforman

Délégation de Bruxelles-Europe

Le cri des animaux

À vous de relier l'animal à son cri ou à son chant (solution p. XII).

le bœuf

l'hirondelle

le pinson

la cigogne

le lapin

le cerf

le coq

l'oie

l'abeille

le dindon

glousse

craquette

beugle

criaille

gazouille

bourdonne

chante

glapit

ramage

rait

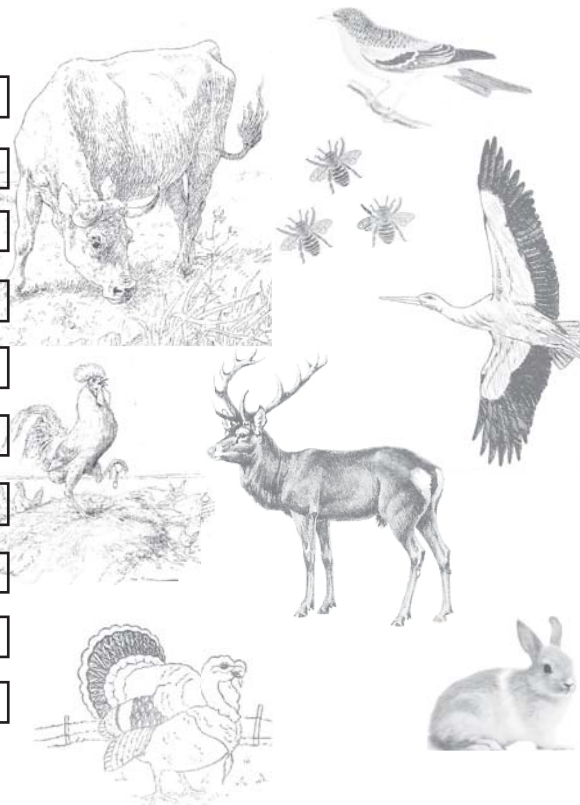


Tableau d'horreurs



- La bonne ville de Rouen s'était jusqu'alors tenue à l'écart de l'anglomanie de beaucoup de nos villes et régions.

Pour rattraper son retard culturel, elle vient de baptiser une nouvelle organisation des transports en commun d'un nom naturellement anglais : FAST !

Il ne s'agit pas d'un acronyme (comme celui qui figurait à une époque au péage de l'autoroute A13) mais bien de l'adjectif anglais, ainsi qu'il est pédagogiquement expliqué dans le magazine de la métropole Rouen Normandie. Jeanne d'Arc doit se retourner dans ses cendres !



- Le Conseil d'orientation pour l'emploi, est une « *instance d'expertise et de concertation* » (*sic*) placée auprès du Premier ministre. Ce conseil organisa le 9 octobre, à Paris, un colloque sur le thème « Faire de l'innovation un levier pour l'emploi ». C'est sans doute pour innover que son prospectus d'annonce portait la mention en anglais « *save the date* »¹. Nous voulons croire que le Premier ministre n'a pas été informé de cette entorse à la directive de son

prédécesseur concernant les obligations de protection et de promotion de la langue française pour les agents du service public.

- Cela pourrait passer pour une faute d'étourderie, qui ne mérite pas la fêrule. Mais, projetée en très grand sur un écran, lors d'une réunion organisée par l'académie de Toulouse au sujet de la rentrée scolaire des professeurs des écoles stagiaires, cette faute vaut son pesant de sourire et de bonnet d'âne ! Espérons qu'après avoir franchi ce stade de stagiaires, nos professeurs sauront bien mettre un *e* à la... prochaine rentrée.



- La Poste édite régulièrement un petit fascicule intitulé PHIL@POSTE, qui est le catalogue de tous les timbres de France. Dans le numéro de novembre 2014, on présente le plus beau timbre de l'année 2013. Sous le titre « Un souvenir Monumental », on décrit un timbre qui représente l'intérieur de la cathédrale d'Amiens. Cette cathédrale est en effet monumentale, mais la faute qui consiste à écrire, dans l'article, « cœur » au lieu de **chœur**, l'est presque autant !

Marceau Déchamps

1. « Retenez la date ».

Tableau d'honneur

- Albertine, la librairie française des services culturels de l'ambassade de France, a ouvert ses portes le 27 septembre 2014 à New-York.

L'offre porte sur des livres en français, mais aussi sur des ouvrages d'auteurs français traduits en américain. En France, l'offre en librairie de livres étrangers est d'environ 50 % ; aux États-Unis, l'offre de livres étrangers est de... 3 % ! Il y a du retard à rattraper !

Des sociétés privées françaises se sont associées à ce projet : *Le Monde*, Laliq, Pommery. Voilà un bon point à porter au crédit du ministère des Affaires étrangères.



- *Le Figaro* (29 septembre) nous apprend que « le français a le vent en poupe ». Après l'anglais, c'est la deuxième langue la plus étudiée au sein de l'Union européenne. Son apprentissage progresse. Naturellement, parmi ces collégiens étrangers qui apprennent le français, certains vendront faire leurs études en France. Craignons qu'ils soient désagréablement surpris et déçus quand on leur apprendra que, chez nous, les études supérieures se font de plus en plus... en anglais !

- En juillet, la délégation DLF de Touraine était intervenue auprès du

restaurant LEFFE de la gare de Tours pour l'inscription « The Happy hours », suivie des tarifs préférentiels, apposée sur sa vitrine.

Elle a eu l'heureuse surprise de mesurer l'efficacité de cette intervention. Quelques jours après, la mention en anglais avait été remplacée par la mention bien française « À la bonne heure : 50 % de réduction sur toute boisson, alcoolisée ou non ». Bravo à la délégation et au restaurant LEFFE, qui a positivement traduit la démarche de nos amis tourangeaux.

- Claude Faisandier, adhérent de Versailles, avait écrit à Mme Hidalgo, maire de Paris, pour protester contre le pavoisement des Champs-Élysées avec des drapeaux portant la mention « *Paris Design Week* ». Il a eu l'heureuse surprise de recevoir une réponse personnalisée du cabinet du maire, en la personne de la conseillère Culture, qui a promis de faire suivre la réclamation à la directrice de communication concernée par cette manifestation. Il n'y avait aucun regret ou engagement dans cette réponse, mais c'était la preuve que la lettre avait bien été lue. C'est la répétition de ces interventions ponctuelles des militants qui fait progresser la prise de conscience de nos élus des dangers qui menacent notre langue et leur fait connaître la réprobation des citoyens.

Marceau Déchamps

Le français pour Alexandre des Isnards

© Catherine Verret-Vimont



Invité d'honneur de notre déjeuner d'automne (voir p. IV), Alexandre des Isnards a répondu aux nombreuses questions des participants, expliquant, en particulier, que pour pouvoir lutter contre l'invasion d'un vocabulaire contestable il fallait commencer par connaître ce vocabulaire. Voici trois des entrées de son *Dictionnaire du nouveau français* (Allary Éditions, 2014, 528 p., 21,90 €).

Argh

ONOMATOPÉE D'USAGE DANS LES CONVERSATIONS NUMÉRIQUES EXPRIMANT
LE DÉPIT, LE REGRET OU LA FRUSTRATION.

Argh est un soupir numérique. À distance, d'écran à écran, il permet de partager ses regrets avec les autres internautes. « Argh ! J'ai laissé des fautes dans mon commentaire. » En réponse à une mauvaise nouvelle, « argh » est de mise pour témoigner son soutien. Osys dit : « J'ai acheté mes billets à la mauvaise date. 400 € foutus en l'air. » Stef34 répond : « Argh ! »
La compassion sans l'implication.

Variante émoticon

:-< Les deux points pour les yeux, le tiret pour le nez, le signe inférieur pour la moue dépitée...

Clivant

QUI DIVISE OU SUSCITE LA POLÉMIQUE.

Du néerlandais *klieven* (fendre un minerai cristallisé dans le sens de ses couches lamellaires), une idée clivante est une idée tranchante, un propos qui sépare nettement le camp du « pour » de celui du « contre ». L'adjectif s'applique à tout ce qui suscite la polémique ou divise. « Le pays est clivé » : il est divisé. Parfois, clivant a valeur d'euphémisme. « Il s'est montré trop clivant », comprenez agressif.

VERBE

Cliver : diviser. En matière politique, tout est élaboré et analysé à l'aune de ce qui clive ou rassemble...

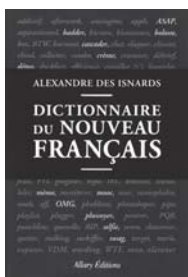
Contrainte (j'ai une)

FORMULE D'USAGE POUR ESQUIVER UNE INVITATION.

Une contrainte étant une pression exercée par l'extérieur, cette expression permet de ne pas endosser la responsabilité d'un refus. Avec « empêchement, ou « obligation », « contrainte » est un mot de plus à la disposition de ceux qui veulent esquiver un rendez-vous ennuyeux. Et puis, l'excuse sans détail est toujours la meilleure.

« **Dispo ce soir pour une mousse rue Oberkampf ?** », demande François par SMS. « **Dsl pas possible pour moi ce soir. J'ai une contrainte** », répond Claude.

– Ça te dirait une bière rue Oberkampf ce soir ? – Désolé, je ne suis pas libre ce soir, j'ai une obligation.



Alexandre des Isnards, né en 1973.

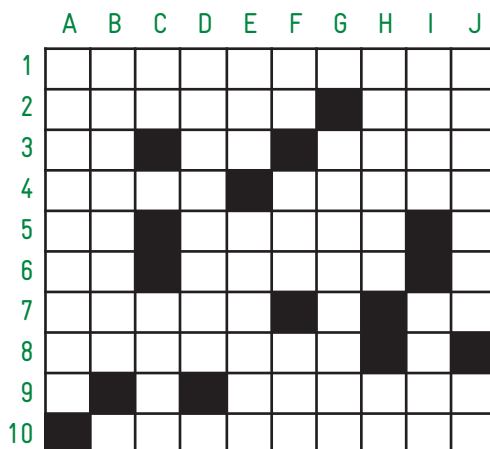
Écrivain.

Diplômes : licence d'histoire et diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris.

Carrière : consultant internet, pendant neuf ans, dans une agence média et web agency.

Publications : en collaboration avec Thomas Zuber : *L'open space m'a tuer* (2008) et *Facebook m'a tuer* (2012). Et cette année : *Dictionnaire du nouveau français*.

Mots croisés de Melchior



1. Quel beau phare elle avait !
 2. A des conséquences.
Fait sauter.
 3. Silence insensé.
Début d'interdiction.
Sa femme fut changée en statue de sel.
 4. Nouvelle courte.
Grand photographe.
 5. Soldat américain.
Procès sans fin.
 6. Épicier.
Pas toujours de Hurlevent.
 7. L'île où elle fut laissée.
Après le déjeuner à Rome, puis à Londres.
 8. Mauvaise surprise de la mer.
 9. Pas propriétaire.
 10. Elle ne vous refuse rien.
- A. A conservé son temple en Sicile.
 - B. Général ou chocolatier.
 - C. Préposition.
À Spa, on ne les prend pas ainsi !
 - D. La Grèce lui doit son histoire.
 - E. Bout de terrain.
Processus matinal d'un glabre.
 - F. Reçu dans le monde.
Pagaille à l'ONU.
Rouge ou Noire ?
 - G. N'est pas toujours *délicieux*.
 - H. Il ne reste pas grand-chose de son colosse.
Article.
 - I. Un petit *i*.
Cousin de Balzac.
 - J. Second fils de Joseph.
Règle spéciale.

Nouvelles publications



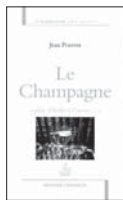
LES MOTS PRÊFÉRÉS DES INTERNAUTES, de Guillaume Terrien, illustrations de Pouch Zeugmo Éditions et GDF Suez, 2014, 132 p., 15 €

L'internaute, cet inconnu sans âge et sans visage, se trouve au cœur d'un sondage très instructif : quels sont les mots qu'il recherche le plus souvent sur la toile, pour en éclairer le sens mais aussi l'orthographe.

L'ordre d'exposition de ce grand vocabulaire, témoin de notre curiosité et de notre ignorance, n'est donc pas alphabétique. Il est plutôt représentatif de notre goût pour certains mots rarement usités ou quelque peu ambigus. Seront-ils destinés à établir des lettres de motivation ou des messages amoureux ?

En premier lieu vient *pragmatique*, au fil des pages on trouve *obsolète*, *idoine* et *lunatique* ; à l'instar de *nonobstant*, mais aussi *amour*, *vertu* et *bonheur*. En bonne position, la *grâce*, l'*altruisme* et l'*éthique*. Chaque terme, parfois illustré d'une vignette, est situé dans son étymologie et sa famille élargie. Le paragraphe pédagogique « la difficulté » doit nous éviter toute erreur de conjugaison ou d'orthographe. La *passion* termine le livre ; elle est définie comme « inclination très vive et irrépessible vers quelque chose » ; l'exemple cité est celle de l'auteur pour la langue française. On s'en doutait ! Index des mots décortiqués et index des notions. **Monika Romani**

Et encore deux bijoux linguistiques dus à notre cher Jean Pruvost, inspiré cette fois par « *une pluie d'étoiles à l'envers* » (selon la Reine Mère du Royaume-Uni), et par la « *sorte de cheval de bois posé sur deux roues* » (selon Monsieur Littré). Tous les deux, bien sûr, édités chez Honoré Champion, dans la collection « Champion les mots », en 2014 (144 p.), agrémentés de jolies gravures d'époque, pourvus d'un index, d'une abondante bibliographie, et pour 9,90 € seulement.



LE CHAMPAGNE

Auriez-vous imaginé que *L'Encyclopédie* ne mentionne le champagne que dans son article sur le vin en général ? Que le légendaire bénédictin Dom Pérignon assura la prospérité de son abbaye d'Hautvillers, tout près d'Épernay, par la gestion des vins dits « tranquilles » et non pas des effervescents ? Que ce sont les verriers anglais qui inventèrent en 1642 l'épaisse bouteille « noire » capable de supporter une pression de six à dix atmosphères pendant au minimum quinze mois ?... Que Colette, la Bourguignonne, écrivit : « *Le champagne, murmures d'écume, perles d'air bondissantes...* » ? Qu'un verre de champagne était souverain contre les douleurs d'estomac de George Sand ? Enfin, qui a écrit : « *Les liaisons commencent dans le champagne et finissent dans la camomille* » ? Réponse dans le livre !



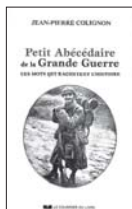
À VÉLO OU À BICYCLETTE, NOM D'UN TOUR !

Cinq chapitres plus intéressants les uns que les autres : « Bicycle ou bicyclette, vélocipède, vélo, draisienne... » (mots – *vélocifère*, *célérifère*, *vélocimane* – et histoire). « De quelques types de vélo ou de bicyclette, argot compris », dont le sommaire affiche, entre autres : « Aristide Bruant : argot qui rime avec vélo ? » ; « Du clou, du biclou et de la bécane » ; « D'une grande famille de mots... » (*bec de selle*, *braquet*, *cale-pied*, *fourche* et *jambage*,

garde-boue, pignon, plateau...). « Un bouquet de citations pour les deux-roues et le Tour de France. » ; « Écrivains et bicyclettes » (Émile Zola, à bicyclette et en famille ; Alfred Jarry et son exosquelette ; René Fallet et mon père végétarien...).

Qui a dit : « *Sans l'invention de la roue, les coureurs du Tour de France seraient condamnés à porter leur bicyclette sur leur dos.* » ?¹ « *Il est idiot de monter une côte à bicyclette quand il suffit de se retourner pour la descendre.* » ?² « *Un garçon qui a de l'avenir : capable de gagner le Tour de France.* » ?³ Et allons-y, tous en selle, derrière Jean Pruvost ! **Nicole Vallée**

1. Pierre Dac. 2. Pierre Dac. 3. Raymond Queneau.



PETIT ABÉCÉDAIRE DE LA GRANDE GUERRE. CES MOTS QUI RACONTENT L'HISTOIRE de Jean-Pierre Colignon

Le Courrier du Livre, 2014, 253 p., 14,90 €

Notre vieil et cher ami est décidément un homme fort honnête et courtois : dans sa petite bibliographie sont recommandés trois bons ouvrages sur la langue des poilus datant de 2008 (Cochet et Porte), 2012 (Sainéan) et 2013 (Montagnon). Le sien est tout à fait remarquable, exhaustif, et lui mériterait un « vrai » pot-au-feu, suivi d'un bon « premier jus ». Nous avons droit à maintes anecdotes, surprenantes explications, savoureuses citations. D'accroche-cœur à zin-zin, de cure-dents à rouscailleurs, de gros-cul à pingouin, de crocodile à tourne-broche... Comment désignait-on la baïonnette ?¹ Le bassin des malades ?² Un petit baraquement ?³ Les officiers généraux d'état-major ?⁴ Le casque du combattant ?⁵ On appréciera les plaisantes illustrations de Jérôme Sié. **N. V.**

1. Rosalie. 2. Mandoline. 3. Guitoune. 4. Étoiles filantes. 5. Pot de fleurs.



LA COMPARAISON ET SON EXPRESSION EN FRANÇAIS, de Catherine Fuchs

Ophrys, 2014, 208 p., 18 €

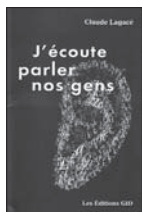
Voulez-vous découvrir avec précision et agrément toutes sortes de façons d'exprimer des comparaisons, de l'inégalité à l'égalité, de la prévalence à la préférence, de la similarité à l'analogie, de l'identité à l'altérité ? Et cela grâce à de très nombreux exemples, tirés de la langue courante, littéraire, journalistique, publicitaire, internet. Pour les enseignants, les apprenants de français (langue maternelle ou seconde), les étudiants, universitaires, vous et moi... Glossaire, index, bibliographie. **N. V.**



TRADUCTEUR AUTEUR DE L'OMBRE, de Carlos Batista

Arléa, 2014, 122 p., 7 €

Quand un très grand traducteur franco-portugais (ou lusitano-français) médite sur une profession tout à la fois chérie et détestée, fascinante et redoutable, dont nul ne soupçonne les affres qu'elle vous fait subir, ni les joies qu'elle peut aussi vous octroyer... Quatre chapitres dont nous avons extrait quatre pertinentes citations : « L'art d'aimer » : « *Noblesse – ou niaiserie – commune au traducteur et à l'amant : trouver de l'originalité à tout ce que dit ou écrit l'autre, même à la pire fadaise.* » « L'art de trahir » : « *Version de l'anglais en russe, par un ordinateur, de la phrase biblique "l'esprit est résolu mais la chair est faible" : "nous avons de l'alcool mais la viande est avariée".* » « L'art de séduire » : « *L'original est une source : si tu creuses, elle se purifie ; si tu amasses des pierres par-dessus, elle prend d'autres chemins.* » « L'art de fuir » : « *Un traducteur sera toujours vu comme un terroriste qui prend en otage la langue étrangère.* » Traducteurs ou non, ce petit livre vous enchainera. **N. V.**



J'ÉCOUTE PARLER NOS GENS !, de Claude Lagacé

Les Éditions GID, 2014, 136 p., 20,10 €

Claude Lagacé est organiste, maître de chapelle, pédagogue. Il est l'auteur d'un traité pédagogique sur la polyphonie classique, *Sixteenth-Century Counterpoint*.

Il écoute parler les gens, ses gens, ceux du Québec, et ce qu'il entend ne plaît guère à l'amoureux de la langue française, non plus qu'au musicien. La langue parlée se lâche, se relâche, se laisse coloniser et en perd, non son latin mais son universalité,

peut-être même son immortalité. Claude Lagacé dresse un constat sévère de l'état de la parlure, déplore l'indifférence dont elle est victime, nous fait partager ses agacements devant les « *erreurs, cocasseries et suçages de pouce* » ou anglicismes mal venus – les incorrections et impropriétés relevées sont hélas monnaie courante en France aussi. Pourquoi ne pas enseigner la langue parlée, comme on enseigne la langue écrite ? **Véronique Likforman**



PARDON MY FRENCH. LA LANGUE FRANÇAISE UN ENJEU DU XXI^E SIÈCLE, d'Hervé Bourges

Éditions Karthala, « Disputatio », 2014, 288 p., 18 €

Qu'il est donc réjouissant de voir un très haut fonctionnaire de l'audiovisuel prendre avec autant de fougue que de pertinence, teintées d'un délicat humour, la défense de notre langue, et nous démontrer l'importance de sa transmission sur le plan national et international. Hervé Bourges s'appuie en outre sur des textes d'auteurs aussi prestigieux qu'Étiemble, Abdou Diouf, Michel Serres, Yamina Benguigui,

Hélène Carrère d'Encausse, de Gaulle, Alain Mabanckou, Pouria Amirshahi. Quelques-uns des onze chapitres : « L'âge d'or et le déclin : l'aventure québécoise » (avec un lexique joual-français) ; « Le sabir des âges numériques » ; « En anglais par défaut » ; « 890 millions de francophones ? » ; « Retrouver l'ambition de la langue française »...

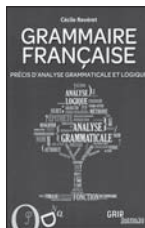
Une anecdote personnelle et authentique : combien de fois, lors de congrès internationaux (souvent tenus à Paris), n'ai-je entendu proférer « *Pardon my French* » par des compatriotes qui imploraient leur interlocuteur d'être magnanime puisque, hélas, ils étaient incapables de parler une autre langue que la leur. **N. V.**



LIRE, ÉCRIRE ET COMPTER, CODER, de Frédéric Bardeau et Nicolas Danet

Éditions FYP, 2014, 160 p., 15 €

Un essai fort utile à notre époque de smartphones et de tablettes, car il préconise pour tous l'apprentissage du « langage » de la programmation, qui ne doit pas être réservé aux passionnés ou aux ingénieurs. Programmer, ou plutôt coder, est presque une question de survie dans le monde actuel et les auteurs vous expliquent avec une grande clarté comment y parvenir, quels que soient votre âge et votre motivation. **N. V.**

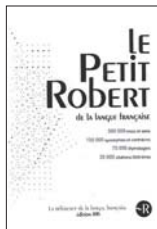


GRAMMAIRE FRANÇAISE, de Cécile Revéret

Grip Éditions, 2014, 156 p., 23 €

Et si l'enseignement de la grammaire devenait une aventure passionnante ? Ce *Précis d'analyse grammaticale et logique* s'adresse aux enseignants, aux déçus de leurs études passées, aux inquiets face à la tâche qui les attend. Cet ouvrage doit répondre à leurs attentes, car l'auteur, riche de près de quarante années d'enseignement, connaît bien les chausse-trappes qui les guettent. Présentée de façon très claire et élégante, avec des tableaux, des encadrés et de nombreux exercices corrigés et

commentés, cette méthode profondément novatrice a tout pour séduire de jeunes professeurs sans expérience. On y trouve aussi, pour le plaisir de lire et relire, de courts textes classiques : quelques lignes d'Alain Fournier qui nous replacent dans la salle de classe du *Grand Meaulnes*, et Maupassant, Balzac, Flaubert... M. R.



LE PETIT ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE 2015

texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey

Le Robert, 2014, 2 840 p., 59 €

Et la voici, la dernière cuvée de notre précieux et inimitable dictionnaire de la langue, essentiel à tous ceux qui l'aiment et souhaitent la servir de leur mieux. Celui qu'il faut conseiller à tous ceux dont le français n'est pas la langue maternelle : 300 000 mots et sens, 150 000 synonymes et contraires, 75 000 étymologies, 35 000 citations littéraires. Certes, il accepte des termes nouveaux, issus principalement de l'anglo-américain, mais toujours en indiquant leur origine et en proposant le mot français équivalent, ainsi de *briefer* et *débriefer*, *feeling*, *glamour*, *look*, et le fameux *stress*, dont vous croyez tous souffrir bien qu'il n'en soit rien... Alors, longue vie à un Petit Robert en pleine maturité. N. V.

À signaler :

- DIRE, NE PAS DIRE. DU BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par l'Académie française (Philippe Rey, 2014, 192 p., 12 €).
- LA LITTÉRATURE FRANÇAISE POUR LES NULS, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First, 2014, nouvelle édition, 778 p., 22,95 €).
- LE DICO DES DICTIONNAIRES. HISTOIRES ET ANECDOTES, de Jean Pruvost (JC Lattès, 2014, 544 p., 23 €).
- 100 PIÈGES À ÉVITER POUR ÉCRIRE ET PARLER UN EXCELLENT FRANÇAIS, de Roland Eluerd (Le Figaro littéraire, 2014, 100 p., 9,90 €).
- 365 EXPRESSIONS LATINES EXPLIQUÉES, de Paul Désalmand et Yves Stalloni (Chêne, 2014, 288 p., 15,90 €).

* * *

- LE FRANÇAIS DU MANAGEMENT, de William Léger (Éditions Ophrys, 2014, 276 p., 18 €).
- DICTIONNAIRE AMOUREUX DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Jean-Loup Chiflet (Plon, 2014, 752 p., 24 €).
- LES EXPRESSIONS LES PLUS EXTRAVAGANTES DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Catherine Mory (Larousse, 2014, 224 p., 15 €).
- L'ASSASSIN COURT TOUJOURS. ET AUTRES EXPRESSIONS INSOUTENABLES, de Frédéric Pommier (Seuil - France Inter, 2014, 250 p., 15 €).
- LES 1001 EXPRESSIONS PRÉFÉRÉES DES FRANÇAIS, de Georges Planelle (L'Opportun, 2014, 1 172 p., 14,90 €).
- LANGUE FRANÇAISE. LES MOTS PAR LA RACINE, de Pascale Cheminée (Éditions Rue des Écoles, 2014, 96 p., 5,95 €).
- LES MOTS DE L'ÉPOQUE, de Didier Pourquery (Le Monde - Éditions Autrement, 2014, 224 p., 15 €).
- L'ABEILLE ET SON MIEL, de Frédéric Tiphagne (Honoré Champion, « Champion les mots », 2014, 144 p., 9,90 €).
- CENT MOTS POUR SE COMPRENDRE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME, sous la direction d'Antoine Spire et Mano Siri (Éditions Le Bord de l'Eau, 2014, 158 p., 10 €).
- DE QUEL AMOUR BLESSÉE. RÉFLEXIONS SUR LA LANGUE FRANÇAISE, d'Alain Borer (Gallimard, 2014, 352 p., 22,50 €).
- LANGUE FRANÇAISE, ARRÊTEZ LE MASSACRE !, de Jean Maillet (L'Opportun, 2014, 298 p., 18 €).
- LA LANGUE FRANÇAISE CHEF-D'ŒUVRE EN PÉRIL, de Paul-André Maur (Via Romana, 2014, 152 p., 16 €).
- ÉPIGRAMMES (1^{re} éd. 1911), d'Ambrose Bierce (Éditions Allia, 2014, 64 p., 3,10 €).
- PARLEZ FRANÇAIS !, de Paul-Romain Larreya (Lambert-Lucas, 2014, 64 p., 10 €).
- L'ART DE BRILLER EN SOCIÉTÉ, de Bescherelle, présenté par Pierre Assouline (GF, 2014, 432 p., 8 €).
- LES MOTS ONT UN SEXE, de Marina Yaguello (Point, « Le Goût des Mots », 2014, 186 p., 6,70 €).

Vie

de l'association

Sommaire

À bord du Primauguet	II
Déjeuner parisien	IV
Nouvelles des délégations	IV
Courrier des lecteurs	VII
Tribune	IX
Assemblée générale ordinaire	X

Pouvoir	X
Invitation et coupon-réponse.....	XI
Solution des mots croisés	XII
Échos.....	XII
Prochaines réunions	XV
Bulletin d'adhésion	XVI

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Administrateurs honoraires : MM. Pierre Edrom et Jean Tribouillard.

Président : M. Philippe Beaussant, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Antoine Blanc et Jean-Paul Clément.

Trésorier : M. Christophe Fay.

Trésorières adjointes : M^{mes} Corinne Mazzocchi-Mallarmé et Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps.

Administrateurs : M^e Jean-Claude Amboise, Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, M^{me} Claire Goyer (†),

MM. Dominique Hoppe, Michel Jacques, Hervé Lavenir de Buffon, Michel Mourlet, Alain Roblet, Pr Jean-Jacques Rousset, M. François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Adjoint au secrétariat général : M. Jacques Pépin.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président : Pr Jean-Jacques Rousset.

Cercle Blaise-Pascal : président : M. Georges Gréciet.

Cercle des enfants : présidente : M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président : M. Charles Meunier.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président : M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente : M^{me} Anne-Marie Lathière.

À bord du Primauguet

Journal de bord des lauréats du Plumier d'or 2014

Apolline Boillot, Jazz Bontemps, Benoît Braun, Élise Denis, Amélie Dupuis, Philippe Goutierre, Léo Lama, Cyria Lassalle, Victor Lime, Grégori Mignerot

Jeudi 3 juillet (beau temps, mer calme)

Ayant retrouvé **Caroline Jacques** et **Alain Roblet**, nos accompagnateurs, à Paris à la gare Montparnasse, nous voilà partis pour Brest ! Un militaire nous accueille et nous emmène en minibus à l'arsenal où nous découvrons la frégate « Primauguet », du nom d'Hervé de Portzmoguer (francisé en Primauguet), capitaine de vaisseau du xve siècle au service d'Anne de Bretagne. Elle est impressionnante : 140 m de long, 15 m de large, 57 m de haut, 5 000 tonnes en tout !



Nous sommes très gentiment accueillis par l'officier de garde, le maître principal (« cipal ») **Loïc Véziers**. Après le dîner et une brève reconnaissance des lieux, nous gagnons nos « postes » respectifs.

Vendredi 4 juillet (beau temps le matin, se gâte dans la journée, mer 3)

Après les essais des gilets de sauvetage et les conseils du médecin du bord, nous passons la matinée sur la passerelle où, après l'appareillage à 8 h 30, un mécanicien d'armes nous présente les différentes armes du bateau : canon de 100 mm, mitrailleuses 12,7 mm, lance-missiles Crotale, Mistral et mer/mer, dispositif SIMBAD (lance-missile portatif) et nous avons la chance d'apercevoir un sous-marin. L'après-midi, la mer grossissant, plusieurs d'entre nous sont victimes du mal de mer et sont très gentiment aidés par le médecin et l'infirmière. Nous pouvons cependant assister à un exercice de tir.

Samedi 5 juillet (mauvais temps, mer 5)

Au vu de la météo, toute circulation sur les extérieurs du bateau est interdite. Le nombre de malades croît ! Les manœuvriers et leur chef, le « bosco », nous enseignent l'art complexe des nœuds (de chaise, un tour mort et deux demi-clés, épissure, etc.) et nous donnent des « bouts » (morceaux de cordage) pour nous exercer. Le lieutenant de vaisseau **Thibaud Soulez** nous emmène ensuite sur la plage arrière découvrir le sonar sous forme d'une antenne de plusieurs centaines de mètres. Après le déjeuner, le matelot **Hazek** nous présente le matériel et les procédures de sécurité à bord, notamment en cas d'incendie : tenue complète de pompier argentée, « triplair » (triple bonbonne d'oxygène), etc. Enfin le pilote de l'hélicoptère nous présente son appareil, un « Lynx », et nous laisse nous asseoir aux commandes tout en nous expliquant le déroulement de ses missions de sauvetage. Nous pouvons également essayer la tenue de pompier et nous faire attacher sur la civière de l'hélicoptère.

Dimanche 6 juillet

Aujourd'hui beau temps et mer calme, enfin ! Après avoir surpris quelques dauphins jouant près de l'étrave, nous avons aussi pu entrevoir le souffle d'une baleine. Le pilote

de l'hélicoptère exécute pour nous quelques figures acrobatiques. Les artilleurs nous donnent aussi quelques explications sur leurs mitrailleuses et canons. Un fusilier nous présente les armes portatives. Le lieutenant de vaisseau Soulez nous fait visiter le « central opérations » (CO) où l'on gère toutes les opérations effectuées sur le bateau, grâce à de nombreux radars. L'après-midi, nous assistons à la sortie du « poisson blanc », un sonar (radar détectant les sous-marins) qui pèse 10 tonnes. Nous continuons par la visite de la salle des torpilles dont le fonctionnement nous est expliqué en détail. Après la visite de la salle des machines, étouffante de chaleur, le capitaine de vaisseau Jean-Louis Maulbon d'Arbaumont, commandant de la frégate, nous invite très aimablement à goûter dans son salon privé et fait avec nous le bilan de cette expérience. Nous assistons ensuite à un exercice d'alerte au gaz toxique. Le soir nous voït rentrer avec un jour d'avance, à cause d'un souci du sous-marin avec lequel la frégate s'entraînait.

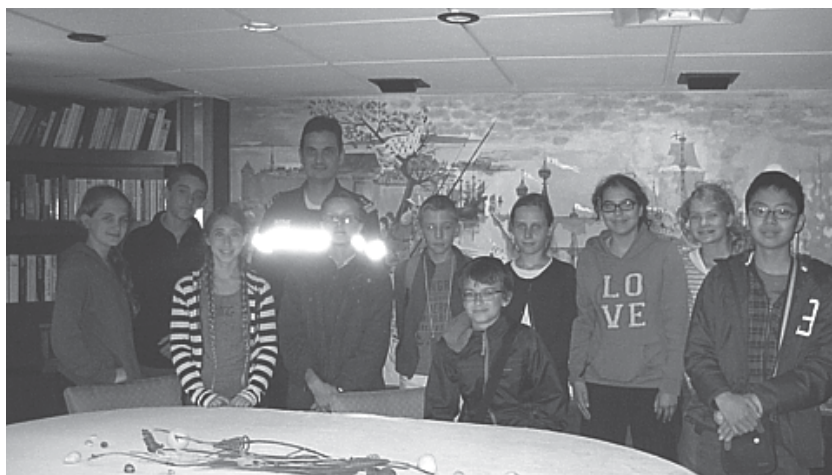
Lundi 7 juillet (beau temps, mer calme)

Le second maître Romain Piochelle dit « Pioche » nous fait visiter son « bébé », la tourelle 10 mm, dont il nous explique le mécanisme. Après le déjeuner, nous visionnons le film *Master and Commander* sur l'affrontement des frégates « La Surprise » et « L'Achéron », puis l'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe François de Narolles nous emmène, point d'orgue du séjour, dans les souterrains de la base navale de Brest pour nous essayer au simulateur de navigation, aux commandes d'une frégate virtuelle.

Remerciements

Nous remercions vivement l'état-major de la Marine nationale de nous avoir permis de vivre cette expérience exceptionnelle. Nous remercions également le capitaine de vaisseau Jean-Louis Maulbon d'Arbaumont, commandant la frégate Primauguet, de nous avoir reçus sur son navire, le lieutenant de vaisseau Thibaud Soulez qui a organisé notre séjour au quotidien, et tous les personnels qui nous ont toujours très gentiment accueillis et renseignés.

Nous n'oublierons jamais ces quelques jours passés au sein de cet équipage.



Déjeuner parisien

© Catherine Verret-Vimont



Notre invité d'honneur du jeudi 16 octobre était **Alexandre des Isnards** qui nous présentait son *Dictionnaire du nouveau français* (voir p. 58). Il nous a dévoilé ce parler bien particulier avec ses nouveaux mots (400 entrées), utilisé par une génération inventive, férue d'informatique et qui sous-tend la vie professionnelle modelée par le numérique. Le débat fut riche et passionné.

Critiquable pour certains, ce dictionnaire est indispensable pour qui veut se retrouver dans la jungle des termes souvent déconcertants, heureusement tous accompagnés par une traduction en « vrai » français. Un vent de jeunesse

a soufflé sur ce déjeuner grâce à Alexandre et à la présence de nouveaux adhérents.

Corinne Mallarmé

Nouvelles des délégations

ALLIER

Le 6 décembre, le **président Georges Giraud** et son équipe ont remis les prix de tous les concours qu'ils ont organisés : dictée de Printemps (24 mai), création littéraire (18 octobre), dictée du Stylo d'or (22 novembre), ainsi que ceux de la Grande Lessive 2014 à laquelle ils ont pris part.

La délégation a créé son blogue : DLF03.

Au premier trimestre 2015, elle projette de participer à la Grande Lessive qui aura pour thème « de jour comme de nuit, réfléchir la lumière » et de célébrer le printemps des poètes (du 7 au 14 mars), dont le thème est « l'insurrection poétique ».

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les conférences ont lieu, à 16 heures, à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre à Reims.

– 17 janvier : « Antoine de Saint-Exupéry »,

conférence de **M. Jean-Pierre Barrault** et **Mme Michelle Joly**.

– 14 février : jeu-concours des dix mots, animé par **Mme Liliane Legros**.

– 7 mars : « L'écrivain public », atelier d'écriture animé par **Mme Marie-Agnès de Francqueville**, et assemblée générale.

– 28 mars : excursion culturelle à Paris à l'occasion de l'assemblée générale de DLF.

CHARENTE-MARITIME

Les réunions se tiennent au Relais du Bois Saint-Georges, à Saintes.

Le 11 octobre, la dictée du Stylo d'Or fut suivie d'un exposé sur *Le Mystère Frontenac* de François Mauriac.

Le 1^{er} décembre avait lieu la dictée de Noël.

Prochaines réunions :

– janvier 2015 : dictée des Rois ;

– mars 2015 : la dictée de printemps sera suivie de l'assemblée générale.

CHER

Le président Alain Roblet nous écrit :

« Le programme des activités du premier trimestre de l'année 2015 prévoit :

– Le Plumier d'or, au cours de la semaine du 12 au 17 janvier ;

– L'assemblée générale de la délégation, le 31 janvier à 15 heures à Menetou-Salon, suivie d'un moment de convivialité ;

– Le Plumier d'argent, le 18 mars, pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie. La préparation est assurée par François Normand, Dominique et Jean-Pierre Rouard, Josette Zevaco-Fromageot, Gérard Fouledeau et Alain Roblet. »

FRANCHE-COMTÉ

Au cours de l'assemblée générale, le 15 octobre, la présidente Claude Adgé a remercié les adhérents MM. Pierre-Jean Bondenet et Paul Vieri qui dénoncent les entorses faites à la langue, dans des lettres toujours courtoises, et M^{me} Éveline Toillon pour son émission sur les expressions françaises, diffusée sur RCF. Ensuite, la conférence du professeur Jean-Louis Clade, ancien président de la délégation, « Une histoire de la langue française », a passionné les participants.

Enfin, le prix de Défense de la langue française de Franche-Comté a été remis à M. Léopold Jouslin, qui avait été recommandé par M^{me} Véronique Courtot, professeur de lettres au lycée Pasteur de Besançon, et les lauréats du Plumier d'or 2014 ont reçu un diplôme et des prix, grâce à la générosité de M^{mes} Françoise Barthelet, Sylvie Debras, Chantal Durand, Nicole Eymin, Maryse Guille, Renée Lavallée, Anne-Marie Marion et Éveline Toillon ; MM. Guy-Louis Anguenot, Charles Bardot, Jean-Louis Clade, Guy Fietier et le colonel Guy Scaggion ; les « sandales d'Empédocle », les éditions Cabedita et leur directeur Éric Caboussat, ainsi que le Crédit mutuel enseignant.

Les membres du conseil d'administration sont : M^{mes} Claude Adgé, présidente ; Nicole Eymin, secrétaire ; Monique Martin, trésorière ;

M^{mes} Anne-Marie Marion, Geneviève Pouillard, Éveline Toillon, Dominique Roy ; MM. Jean-Louis Clade, Claude Guyard, Daniel Maugain et Jean-Pierre Maurat.

HAUTES-PYRÉNÉES

Le président André Jacob nous écrit :

« Nos objectifs pour le prochain trimestre peuvent se résumer ainsi :

- Concrétiser un accord avec la presse locale afin d'y faire régulièrement des parutions de notre délégation.

- Étudier la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, et ses décrets d'application. »

LOIR-ET-CHER

Le président Michel Pasquier nous écrit :

« Le programme principal, pour le premier trimestre 2015, consistera à tenter l'implantation de DLF41 à Vendôme, deuxième ville du Loir-et-Cher où elle est curieusement absente. Il est également prévu des présentations-conférences aux AG départementales des ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite, à Blois (23 janvier) et à Romorantin, ainsi que l'obtention de temps de parole dans les radios locales (Radio + FM et RCF) ou de chroniques régulières sur la langue française dans divers journaux de la presse locale. J'espère que toutes ces démarches aboutiront de manière concluante. »

LOT

La présidente Sandrine Mage nous écrit :

« Dans le cadre du printemps des poètes 2015, la délégation Lotoise et l'Association Racines organisent une soirée-spectacle le 21 mars à 21 heures, à la Salle des fêtes d'Alvignac. Le poète Bernard Dimey sera mis à l'honneur. Plusieurs projets littéraires sont en cours d'élaboration pour fêter les 20 ans de Racines avec des soirées à thèmes prévues sur toute l'année 2015.

La troisième revue littéraire, L'Envol, devrait voir le jour en fin d'année 2015. »

LYON

– 23 janvier, à 18 heures, à la MJC de Monplaisir, 25, avenue des Frères-Lumière, 69008 Lyon : l'assemblée générale sera suivie du verre de l'amitié.

– 27 février : réunion à 18 heures à la MJC de Monplaisir (cf. ci-dessus) : « Actualité de la langue française », chaque participant pourra apporter sa contribution par des livres, articles, etc.

– 12 mars, à 14 h 30, au Centre culturel d'Écully, 21, avenue Édouard-Aynard : rencontre – « à laquelle nous associons nos amis de la Société d'Histoire » – avec des auteurs, poètes, romanciers, historien... La chanson française sera à l'honneur au cours de cette animation. Le présentateur, **Daniel Joly**, recevra les personnes intéressées, le lundi 5 mars à 15 heures au Centre culturel d'Écully. S'inscrire au 04 78 62 74 79 ou au 06 85 77 80 70.

PAYS DE SAVOIE

Marcel Girardin, dynamique président de la délégation, a été remplacé par **Philippe Reynaud**. Nous adressons tous nos vœux au nouveau président en le remerciant d'avoir accepté cette belle responsabilité.

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Le président **Marc Favre d'Échallens** écrit : « Beau succès samedi 6 septembre pour DLF lors du forum des associations de Versailles : forte affluence, nombreux contacts, visite du maire de Versailles. L'animation radio-diffusée dans l'enceinte du forum (questions-réponses) réalisée par **Jean-Pierre Colignon** avec l'aide pratique de **Madly Podevin** (à l'origine de notre participation à ce forum) a été réussie et appréciée par le public.

Un grand merci aux autres membres de DLF présents sur le stand : **Antoine Blanc**, notre vice-

président, **Claude Faisandier** (qui a réalisé des affiches et des prospectus pour l'occasion) et **Corinne Mallarmé** » [et lui-même ! (NDLR)]. N'oublions pas que les fiches d'observation des actes d'incivisme linguistique doivent être adressées à Droit de comprendre, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris.

SUISSE

Le président **Étienne Bourgnon** a adressé aux rédactions des *Cahiers du Club de la grammair* (Genève) et du *Trait d'Union* (Lausanne) son 46^e article sur les anglicismes. Il suggère, cette fois-ci, d'utiliser **plats à l'emporter** plutôt que « plats take away » ; **autoportrait photographique**, **égoportrait** ou **autophoto** pour « selfie » et **dénigrement systématique**, **critique**, **calomnie**, **condamnation**, **reproche**, **blâme**, **diatribe**, **jugement défavorable** pour « bashing ».

TOURAINE

Lors de l'assemblée générale, le 15 novembre, **Philippe Le Pape**, bien connu de nos lecteurs, a succédé à **Christian Massé**, autre président dynamique. Nous remercions vivement celui-ci pour ses nombreuses actions et adressons au nouveau président nos chaleureux encouragements. Il nous écrit :

« Je viens d'accéder à la présidence de la délégation de Touraine. Les activités pour le prochain trimestre ne sont pas encore arrêtées. Nous envisageons la dictée Colignon comme chaque année, mais la date n'est pas fixée.

À court terme, nous participons au festival des langues "linguafest", qui aura lieu à Tours les 22 et 23 novembre. Nous y aurons un stand et je ferai une conférence sur le thème : "Curiosités de la langue française : des racines et des mots."

Le secrétaire de l'association est **Guy Péricart** qui fut aussi président autrefois. »

Courrier des lecteurs

■ De **M^{me} Yvonne Excoffon** à Oullins :

J'entends souvent dire « moins pire » pour exprimer moins grave, moins difficile. Il me semble que c'est incorrect, mais je voudrais en être sûre.

Réponse : Il faut déjà savoir que **pire** est un adjectif comparatif, et **pis** un adverbe superlatif. C'est la base du raisonnement. L'expression **de mal en pis** est une locution adverbiale qui exprime une progression, une gradation. La situation allait mal, elle va encore plus mal. Et ce *plus mal* s'exprime par le superlatif **pis**. C'est pourquoi on ne peut pas dire « *de mal en pire* », car il ne s'agit pas d'une comparaison mais de l'expression d'un degré plus fort, d'où nécessité de ce superlatif.

On peut employer indifféremment l'un ou l'autre s'il se rapporte à un pronom indéfini ou neutre : **ce serait pire ou pis – que pourrait-il nous arriver de pire ou de pis ?**

En ce qui concerne « *moins pire* », c'est une faute parce que **pire** signifie plus mauvais et que la logique nous appelle à constater que « *moins plus mauvais* » n'a pas de sens : il associe un comparatif d'infériorité (moins) et un comparatif de supériorité (plus) ! On dit bien « **c'est moins mauvais** » ou « **c'est moins grave** ». Mais comment expliquer cette formule, « *moins plus mauvais* », qui est le strict équivalent de « *moins pire* » ? Pour un motif tout aussi évident, il est pléonastique de dire « *plus pire* », c'est-à-dire « plus plus mauvais ».

■ Remarque du **docteur Roger Rialland** : *Je saisis l'occasion offerte, sachant que je trouverai une oreille attentive auprès de vous, pour exprimer mon agacement lorsque j'entends à longueur de journée, dans la bouche de commentateurs, d'économistes (?), d'hommes politiques, l'expression « **croissance négative** ». J'aimerais que l'on m'explique.*

Réponse : Reportons-nous à la définition de l'Académie française : « **CROISSANCE**. Accroissement en étendue ou en importance ; développement. » Le phénomène ne saurait donc être que positif. Nous partageons pleinement votre agacement au sujet de cette antinomie.

Malheureusement, la boîte à sottises de bon nombre de gens qui s'expriment en public est un gouffre sans fond qui s'alimente en permanence. Le pire est que dès que l'un invente quelque nouvelle incorrection, les moutons de Panurge s'en emparent et s'empressent de la diffuser à large échelle : barbarismes, impropriétés, anglicismes, fautes de syntaxe et pléonasmes se répandent avec une étonnante vélocité. Le manque d'esprit critique et d'attention à la langue va bon train.

Quelques exemples les plus courants de cette exaspérante manie :

- « *Commémoration de l'anniversaire du Débarquement* » (impropriété : **commémorer**, c'est célébrer le souvenir d'un fait et non son anniversaire)
- « *Les jeunes bébés, jeunes enfants, jeunes adolescents* » ; en existerait-il de vieux ?
- « *Tirer son épingle du jeu* » à propos de quelqu'un qui s'est enrichi dans une affaire, alors que c'est se retirer d'une entreprise mal engagée avant qu'elle ne périclite (en langage familier « sauver les meubles »).
- Les « *cadeaux gratuits* » que promettent généreusement les publicités.
- « *Le ministre en charge de...* », anglicisme pour **chargé de** ou **responsable de**.
- « *Le signalement* » de telle situation (barbarisme, **signalement** signifie description physique d'une personne et non le fait d'appeler l'attention ou de dénoncer)...

Nous pourrions remplir des pages avec la nomenclature des clichés incongrus ; l'expression médiatique puise dans un fonds commun de formules toutes faites, utilisées sans logique ni bon sens.

Certaines personnes, qui s'indignent autant que vous et nous, reprochent à tort à l'Académie française de ne rien faire. Mais c'est qu'elle n'y peut rien, car elle ne détient aucune autorité, n'a pas le droit d'intervenir en quelque domaine que ce soit, n'étant pas le gendarme de la langue ; sa seule fonction est de rédiger un dictionnaire, et ses attributions ne sortent pas de ce cadre.

Jacques Pépin

Tribune

De même que Nicole Vallée (*DLF*, n° 248, page XI), j'aimerais ne plus entendre parler de *burn-out* et de *low-cost*, mais plus encore ne pas entendre prononcer *lo-coast*, ce qui n'a aucun sens. Les compagnies aériennes à Bakou ne flattent d'ailleurs pas plus mon oreille, quels que soient les charmes de l'Azerbaïdjan.

Yves Serruys (de Paris)

Comme toujours, c'est avec plaisir que j'ai lu le dernier numéro de *DLF*. Pour rendre à Césaire ce qui lui appartient, permettez-moi de vous signaler que l'auteur de l'oxymore cité dans le n° 253, page 64 (« *Cette obscure clarté...* »), n'est pas de Victor Hugo mais de Corneille (*Le Cid*, IV, 3).

Bachir Bélarbi (d'Agneaux)

NDLR : Cette erreur, dont nous sommes confus, n'a pas échappé non plus à la vigilance de **Bertrand de Largentaye** (de Paris).

Vous voudrez bien trouver ci-joint mon abonnement à votre belle revue.

Je suis toujours enchanté de la recevoir et la lis avec beaucoup d'intérêt et de plaisir.

Gérard Guitry-Azam (de Dijon)

En 2006 et 2007, j'ai remporté la finale nationale de la Dictée de Paris¹ (Jean-Pierre Colignon). Entre autres cadeaux, j'ai eu un abonnement gratuit à *DLF* et... j'ai continué pour mon plus grand plaisir !

Christian Lelièvre (de Gommegnies)

1. À la mairie du XVI^e : 2006, vainqueur en professionnels ; 2007, vainqueur en catégorie champions. Au Québec : 2007, champion de la Dictée des Amériques (argent).

Une fois encore je m'adresse à vous afin de redonner vie à des mots disparus ou ignorés. **Facétieux**. Ce vocable est, à mon avis, préférable à blagueur.

Vésanie. Ce mot désigne des maladies d'ordre mental, du genre paranoïa ou schizophrénie, très fréquentes.

Gérard Douat (de Brunoy)

J'ai peiné à faire comprendre la grammaire espagnole à des centaines d'élèves du secondaire et du supérieur parce qu'ils ne possédaient que des rudiments de leur langue maternelle, le français.

Nos gouvernements successifs poussent à l'apprentissage d'une langue étrangère dès l'école primaire. L'ennui, c'est que cet apprentissage s'adresse à ceux qui parlent leur langue autant qu'à ceux qui la balbutient.

En ce qui concerne le premier cycle secondaire, le ministère ne peut envisager de priver les collégiens de l'initiation aux langues étrangères.

Mais, en ce qui concerne les classes primaires, une bonne mesure serait de réserver ces cours aux seuls élèves qui, en français, témoignent d'un niveau normal de connaissances avec une moyenne de 10 sur 20 dans toutes les disciplines relevant de l'étude de la langue française : grammaire, analyse grammaticale et logique, vocabulaire et rédaction, orthographe, récitation, etc.

Beaucoup de jeunes éviteraient ainsi la noyade. Ceux qui désireraient ardemment s'initier très tôt à une autre langue seraient ainsi invités à se hisser à un niveau au moins moyen, dans notre langue en déroute.

Bernard Fenoy (de Montpellier)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 28 mars 2015 à 9 h 30

à l'École des Mines, amphithéâtre L118,

60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses.

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli**.



POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénom)
domicilié(e)

.....
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter, parler et
voter en mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du **28 mars 2015**.

Nom et prénom du mandataire

Fait à le

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir »)

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 28 mars 2015**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra à l'**École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e** et au déjeuner, qui aura lieu au restaurant Le Bouillon Racine, 3, rue Racine, à Paris-6^e (prix : 43 €).

Assemblée : 9 h 30

Déjeuner : 13 heures



COUPON - RÉPONSE *

M. (prénom et nom)
accompagné(e) de M. (prénom et nom)
et de M. (prénom et nom)
assistera à l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2015 ☐
n'assistera pas à l'assemblée ☐
assistera au déjeuner du 28 mars 2015 ☐
n'assistera pas au déjeuner ☐

* Cochez les réponses choisies.

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 24 mars à M^{me} Madly Podevin,
DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant, soit **43 €**, et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

MM. Jean-Claude Amboise, Philippe Beaussant,
Marc Favre d'Échallens, Hervé Lavenir de Buffon,
M^{mes} Corinne Mazzocchi-Mallarmé, Guillemette Mouren-Verret,
Françoise de Oliveira et M. François Taillandier.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 28 février 2015. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 28 mars prochain.

Le cri des animaux (solution de la p. 55) : le bœuf beugle ; l'hirondelle gazouille ; le pinson ramage ; la cigogne craquette ; le lapin glapit ; le cerf rait ; le coq chante ; l'oie crie ; l'abeille bourdonne ; le dindon glousse.

Solution des mots croisés

du numéro 253, page 62.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	A	P	I	T	O	L	E		
2	E	V	E	N	E	M	E	N	T	S
3	R	E	N	E		B	A	L		C
4	E	N	I	V	A	R		U		U
5	A	T	T	I	L	A		M	E	R
6	L	I	E	T		G		I	C	I
7	I	N	N	A		E		N	U	A
8	E		T	B			B	U	L	L
9	R	E	E	L	L	E		R	E	
10	E	U	S	E	B	E		E	S	T

Échos

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS
– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

- Poitiers, 25 janvier 2015, Dictée Soroptimist.
- Tourcoing, 21 mars, à la médiathèque de la ville.
- Championnat du Maroc : demi-finale.
- Sèvres : mars/avril.
- Bourg-en-Bresse : début avril.
- Institut français de Florence.
- Pornichet.
- Autun.
- Asnières
- Mairie du XIV^e, Salon des écrivains bretons.

– La Dictée de Versailles aura lieu le 14 ou le 21 mars à l'Université inter-âges,

6, impasse des Gendarmes, à Versailles. Rédigée par **Pascal Mignerey**, cette dictée est organisée par le Lions Club de Versailles Trianon. Les textes précédents, dictées et corrigés, sont disponibles sur www.dictee-versailles.fr. La date retenue y sera précisée.

– **Catherine Distinguin** a été la « cheville ouvrière » de la commémoration nationale de Brantôme, à laquelle étaient invités des spécialistes de Pierre de Bourdeille, dont l'œuvre ne se limite pas aux *Dames galantes*.

– **Marcel Chapeland** nous envoie un article signé **Paul**

Benkimoun sur le thème du «sang», son histoire et les expressions s'y rapportant (*Le Monde*, 14 juin).

– Créateur des **éditions Zeugmo**, **Guillaume Terrien**, recherche des auteurs de textes concernant « *l'orthographe, les mots, la linguistique, l'étude et la didactique de la langue française* » (guterrien@yahoo.fr).

– **Pierre Lachaud** a remis le prix du 4^e Festival de l'enseigne de magasin, qui s'est tenu, en septembre, avec la participation de **Claude Hagège**. L'enseigne d'or a été attribuée à **Mille Pas**, cordonnerie à

Paris ; l'enseigne d'argent, à **Tabac des catacombes** (Paris) ; l'enseigne de bronze à **marc tenaille**, tapissier (Arras) et l'enseigne coup de cœur au **Salon de tresse**, coiffeur à Dakar.

– **Bernard Fripiat** nous offre une occasion de rire, tous les samedis à 20 heures jusqu'au mois de mai, avec *Au secours !!! On simplifie l'orthographe... e* au théâtre Laurette, 36, rue Bichat, 75020 Paris, tél. : 09 84 14 12 12. On peut aussi regarder ses *Orthosketches* sur www.orthogaffe.com.

– **Carl Edouin** a écrit à l'Association 4 x 4 anciens pour s'indigner du jargon utilisé dans les statuts de l'association et proposé des corrections qui ont été retenues.

MÉDIAS

– **Les Échos** (28 août) : **Michel Guillou**, dans « Francophonie : l'alerte au déclin », note que « la France n'a pas d'ambition francophone » et que « le lien francophone est en train de se distendre ».

– **La Croix** (5 septembre) : dans sa chronique « Fidèle au poste », **Pierre-Yves Le Priol** relève « cette manie de l'anglais [...] à la télé [...] ». « Nous sommes las d'y entendre speaker franglais », écrit-il.

– **Le Devoir** (8 septembre) : **Jean-Benoît Nadeau** ouvre sa

chronique bimensuelle sur la langue française par « Réveillez-vous », article dans lequel il cite le rapport de Jacques Attali : *La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable*.

www.ledevoir.com/
auteur/jean-benoit-nadeau.

– **Le Figaro** (28 septembre) : « Le français a le vent en poupe chez les collégiens européens », selon Eurostat. À la question « Parlez-vous français ? », 34 % ont répondu « oui ».

– **La Croix** (13 octobre) : « La féminisation des noms, une querelle franco-française », par **Jean-Baptiste François**.

– **France Inter** (13 octobre) : **Jean Lebrun** ayant utilisé le mot *flash back*, au cours de son émission **La marche de l'histoire**, a salué l'anniversaire de la loi Toubon.

– **La Croix** (13 octobre) consacre plusieurs pages à « La langue française [qui] fait de la résistance », avec, entre autres, un débat entre **Claude Hagège** et **Bruno Sire**, et un billet humoristique de **Jean-Claude Raspiengeas** : « Ce qui se cause », barbarismes et anglicismes garantis : « relever le challenge », « gérer les doutes », « attitude confusante », « il était cash, blacklisté », etc., au point que

l'auteur a annoncé la traduction dudit article dans le numéro suivant.

– **L'Express** (15 octobre) : **Alain Borer** déplore notre soumission au modèle dominant de l'anglais, synonyme d'*appauvrissement*.

– **Le Monde** (24 octobre), **Ingrid Zerbib**, dans « Toqués de correction(s) » pense que « le bien-écrire gagne chaque jour des adeptes plus ou moins vindicatifs ». On aimerait la croire !

– **Libération** (24 octobre), transmis par **Lucien-Francis Tonneaux** : **Éliane Viénot** critique l'Académie française sous le titre : « Madame le Président : l'Académie persiste et signe... mollement ».

– **Europe 1** (27 octobre) : dans l'émission **Europe 1 midi**, **Pierre de Vilno**, a utilisé **mot dièse** au lieu du vilain « hashtag », hélas une seule fois. Pourquoi ?

– **Stylist** (30 octobre) : **Audrey Diwan** propose un charmant billet : « Aimer la langue ». Elle se désole du manque d'intérêt des jeunes pour le français, la poésie, la culture...

– **La Croix** (4 novembre) **Merci** à la « région allemande de la Sarre [qui] veut écrire son avenir en français » et se donne trente ans pour être

« la passerelle des échanges [...] franco-allemands ».

– **Le Monde** (5 novembre) : **Martine Jacot** nous explique que, selon le rapport de l'OIF, le nombre de franco-phones dans le monde est de 274 millions (capables de s'exprimer en français) et que 210 millions en font un usage quotidien, soit 7 % de plus qu'en 2010.

– **Libération** (6 novembre) : **Jacky Durand** propose un test de vocabulaire sur le vin.

– Radio Classique (10 novembre) : **Olivier Bellamy**, dans **Passion Classique** a interrogé **Jean-Loup Chiflet** pour son **Dictionnaire amoureux de la langue française** (voir p. 64).

FÉLICITATIONS

– **Dominique Hoppe** a été nommé lauréat 2014 du GUSI Peace Prize, considéré en Asie comme l'équivalent du prix Nobel.

– **Pierre Demers**, président de la Lisulf, a fêté ses 100 ans.

– **Jean-Pierre Colignon** sera confirmé membre de l'Académie Alphonse-Allais, lors d'une cérémonie, le 19 janvier 2015 (voir p. 48).

AUTRES PUBLICATIONS

– Publications de la DGLF :
• **Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue**

française 2014 (188 p.). Y sont remerciés **M^e Jean-Claude Amboise** et l'AFFOI, association présidée par **Dominique Hoppe**.

• *Vous pouvez le dire en français* (n° 20) : **télévision dernière génération**. (dglff.culture.gouv.fr).

– **L'APFA** vient de diffuser son 148^e numéro de la **Lettre du français des affaires et des mots d'or de la francophonie**.

– Qui nous a signalé **Le Swann**, hôtel littéraire de la plaine Monceau, consacré à Marcel Proust et à son univers ? Toutes les chambres (81) portent le nom d'un personnage de **La Recherche**. Chacun des six étages est dédié à un lieu mythique de l'œuvre, citations à l'appui. Documentation très fouillée (15, rue de Constantinople, 75008 Paris, tél. : 01 45 22 80 80).

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **Jean-François Parot**, avec son style si particulier, nous plonge dans le Paris de la fin du XVIII^e siècle. Dans **La Pyramide de glace**, Nicolas Le Floch découvre le corps dénudé d'une femme, « sosie de la Reine »... (JC Lattès, 480 p., 19 €).

– **Christian Massé** a participé à l'ouvrage collectif **Lire George Sand** pour faire découvrir ses romans moins connus : **Rose et Blanche ou**

la comédienne et la religieuse (1831), **Consuelo** (1841), **La Ville noire** (1860)... (éditions Le Jardin d'Essai, 2014, 238 p., 20 €).

Avec d'autres auteurs, il signe, dans **Le Dévorant** (n° 268), l'article « Défaut de fabrication ».

– Une fois de plus, **Jean-Joseph Julaud** nous captive avec **Les Malchanceux de l'histoire de France** (Le Cherche Midi, « Documents », 2014, 224 p., 14,90 €).

– **Marcienne Martin** a publié **En écho**, à la suite de **L'Apologie de la névrose**, de **Georges Botet Pradeilles** (L'Harmattan, 2014, 322 p., 32,50 €).

– Nouvel adhérent, **René Coulomb** nous signale son livre **Le Conseil mondial de l'eau entre les forums de La Haye et de Marseille** (Éditions Johanet, 2011, 212 p., 21 €), ainsi que deux articles sur la langue française qu'il a publiés en 2008 et 2009, dans **La Tribune de l'ACADI** (Association des cadres dirigeants de l'industrie).

– **Joël Conte** publie un recueil de poèmes : **Cap de Bonne Espérance** (Éditions Thierry Sajat, 104 p., 18 €).

Corinne Mallarmé

PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : jeudi 22 janvier 2015

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le 22 janvier, à 12 h 30, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 37 €).

Notre invité d'honneur sera Frédéric Pommier, journaliste à France Inter et auteur de *Mots en toc et Formules en tic* (2010) et de *L'Assassin court toujours, et autres expressions insoutenables* (voir p. 64).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer votre inscription et votre chèque **en même temps**.)

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu : samedi 28 mars 2015

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 28 mars, à 9 h 30, à l'École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e

et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, au restaurant Le Bouillon Racine – classé aux monuments historiques –, 3, rue Racine, à Paris-6^e (prix : 43 €).

Notre invité d'honneur sera le lauréat du prix Richelieu 2015, auquel notre président Philippe Beaussant, de l'Académie française, remettra sa récompense.

Renseignements pages X et XI. Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :
Adresse où envoyer la revue :
.....

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :
Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :
..... Vous avez connu Défense de la langue
Services que vous pourriez rendre à française par :
l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE Expédition simple	Expédition par avion
Mécène	à partir de 320	à partir de 320	à partir de 320
Bienfaiteur	67 à 319	67 à 319	67 à 319
Cotisation et abonnement	35	39	42
Cotisation de soutien*	40		
Cotisation couple avec abonnement*	43	47	50
Cotisation sans abonnement	24	24	24
Abonnement seul	32	36	38
Étudiant (moins de 25 ans)	14	18	21
Abonnement groupé**	63		

* Cotisation et abonnement donnant droit à une attestation fiscale pour le total versé.

** Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue).

Le montant des cotisations ouvre droit à déduction fiscale (vous recevrez un justificatif).

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard,
Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Pierre Delaveau (†), Henri
Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Charles Berenholtz, Simon Berenholtz,
François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholtz, Simon Berenholtz,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Armand Camboulives,
président honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Laurent
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène ; Benoît
Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien
sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis
Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; Jacques Le
Comec, ancien préfet ; Jacques Legendre, sénateur ; Jacques
Monge, secrétaire général des Amis de l'ENS, professeur
émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Jean-Pierre de Launoit (†),
président de la Fondation Alliance française ; Salah Stétié,
écrivain ; Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Georges Giraud, président ;
M^{me} Marie des Neiges Turc,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M. Ambroise Perrin, président ;
M^{me} Françoise Wuilmart,
vice-présidente.

Champagne-Ardenne :

M. Jacques Dargaud, président ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Bernard Dumont,
président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,
président ;
M^{me} Florence Haack,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.
Morbihan :
M. Bernard Segard, président.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente ;
M^{me} Yvette Naga,
présidente adjointe.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboué, président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : M. Jean Brua.

Illustration de la couverture : M^{me} Anne Broomer (d'après *Le Bibliothécaire* d'Arcimboldo).

Comité de rédaction et correcteurs : M^{mes} Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Claudine Deshayes, Nicole Gendry,
Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparda, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira
et Monika Romani ; MM. Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Jean-Paul Clément, Pierre Logié, Jacques Pépin et Claude
Wallaert.

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement à l'aide des cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
 - à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
 - aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
 - aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.
- Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **35 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVI** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.